



Assemblée générale

Distr. générale
7 avril 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017**

Titre IV

Coopération internationale pour le développement

Chapitre 12

Commerce et développement

(Sous-programmes 1 à 5 du programme 10 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017)***

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	3
Orientation générale	3
Vue d'ensemble des ressources	6
Autres éléments d'information.	10
A. Organes directeurs	11
B. Direction exécutive et administration	14
C. Programme de travail	17
Sous-programme 1. Mondialisation, interdépendance et développement.	18
Sous-programme 2. Investissements et entreprises	24
Sous-programme 3. Commerce international	31
Composante 1 : commerce international des biens et des services.	31
Composante 2 : produits de base.	39
Sous-programme 4. Technologie et logistique	42

* Nouveau tirage pour raisons techniques (25 novembre 2015).

** Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra sous la cote [A/70/6/Add.1](#).

*** [A/69/6/Rev.1](#).



Sous-programme 5. Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux	47
D. Appui au programme	52
Annexes***	
I. Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2016-2017	57
II. Produits de l'exercice 2014-2015 non reconduits en 2016-2017.....	58

*** L'annexe énumérant les mesures prises pour donner suite aux recommandations des organes de contrôle est sans objet et ne figure donc pas dans le présent chapitre.

Vue d'ensemble

Tableau 12.1 **Ressources financières**

(En dollars des États-Unis)

Montant des crédits ouverts pour 2014-2015	147 915 300
Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	(105 400)
Nouvelles réductions découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale	(597 200)
Gains d'efficacité découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale	(497 800)
Total	(1 200 400)
Montant proposé par le Secrétaire général pour 2016-2017 ^a	146 714 900

^a Aux taux révisés de 2014-2015.

Tableau 12.2 **Postes**

	Nombre	Classe
<i>Budget ordinaire</i>		
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2014-2015	385	1 SGA, 1 SSG, 5 D-2, 20 D-1, 48 P-5, 62 P-4, 73 P-3, 32 P-2/1, 10 G(1 ^{re} C), 133 G(AC)
Postes proposés pour l'exercice biennal 2016-2017	385	1 SGA, 1 SSG, 5 D-2, 20 D-1, 48 P-5, 62 P-4, 73 P-3, 32 P-2/1, 10 G(1 ^{re} C), 133 G(AC)

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et organigrammes : BO = budget ordinaire, G = agent des services généraux (AC = Autres classes, 1^{re}C = 1^{re} classe), RxB = ressources extrabudgétaires, SGA = secrétaire général adjoint, SSG = sous-secrétaire général.

Orientation générale

- 12.1 L'objectif principal de ce programme exécuté par la CNUCED et le Centre du commerce international (CCI) est d'aider les pays en développement, notamment les pays les moins avancés et les pays en transition, à s'intégrer de manière avantageuse dans l'économie mondiale pour favoriser une croissance et un développement durables et équitables. Par son action en faveur d'une mondialisation axée sur le développement, la CNUCED facilitera la mise en œuvre du programme mondial de développement et aidera les pays en développement à atteindre leurs objectifs, notamment l'élimination de la pauvreté, pour améliorer les conditions de vie de leurs citoyens, tirer parti des possibilités qu'offre la mondialisation et relever les défis qu'elle pose. Plus particulièrement, elle redoublera d'efforts, dans tous les domaines relevant de sa compétence, pour appuyer le développement de l'Afrique.
- 12.2 Pour atteindre ces objectifs, la CNUCED s'attachera, dans le cadre de son mandat, à :
- Mener des activités pragmatiques de recherche et d'analyse sur les questions persistantes ou nouvelles en matière de commerce et de développement;
 - Dégager un consensus concernant les mesures à prendre pour promouvoir des politiques et des stratégies propices à un développement durable et partagé;

- c) Apporter son soutien aux pays dans l'application de leurs propres stratégies de développement destinées à les intégrer dans l'économie mondiale et à leur permettre de parvenir à une croissance et à un développement durables.
- 12.3 Le CCI s'emploiera à améliorer la compétitivité internationale des petites et moyennes entreprises dans les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les pays en transition. À cette fin, il concentrera son action sur les activités d'assistance technique liées au commerce qui touchent à l'information commerciale et au développement des exportations.
- 12.4 Alors que les pays sont de plus en plus interdépendants, la CNUCED conservera sa vocation unique et restera attachée au développement en articulant son action autour de ces trois axes, tout en continuant de répondre aux besoins de l'ensemble des États membres et de s'acquitter de ses obligations envers ceux-ci. Elle continuera aussi de s'employer à améliorer son efficacité, son efficacie, sa transparence et l'application qu'elle fait du principe de responsabilité, y compris grâce à une gestion axée sur les résultats.
- 12.5 Le programme s'inspire des sessions quadriennales de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, du Conseil du commerce et du développement et de ses organes subsidiaires, et de la Commission de la science et de la technique au service du développement, ainsi que des décisions adoptées lors des douzième et treizième sessions de la Conférence, et de celles devant être adoptées à sa quatorzième session qui se tiendra en 2016. La CNUCED reste chargée de coordonner, au sein du système, l'examen intégré des questions ayant trait au commerce et au développement et des questions connexes touchant les finances, la technologie, les investissements et le développement durable. Les sous-programmes 1 à 5 relèvent de la CNUCED tandis que le sous-programme 6 relève du CCI.
- 12.6 De nombreux problèmes de développement étant étroitement liés, la CNUCED contribue à trouver des réponses efficaces en procédant à un examen intégré des questions touchant le commerce, les finances, les investissements, la technologie et le développement durable et en encourageant une telle démarche pour le programme de développement pour l'après-2015. Dans un monde interdépendant, obtenir des résultats durables qui profitent à tous passe par une action collective et multilatérale; la CNUCED est donc apparue comme une institution à même de créer le consensus autour d'un processus de mondialisation davantage axé sur le développement, qui conduirait à une croissance plus rapide et plus constante, à la diversification économique, à une gestion durable de la dette, à la création d'emplois, à la réduction de la pauvreté et à un développement durable pour tous.
- 12.7 Le CCI s'occupera des aspects opérationnels de la promotion du commerce et du développement des exportations. Il s'est fixé pour objectif de favoriser une croissance et un développement durables et équitables en œuvrant à l'intensification des échanges et du commerce international. Cela étant, il devra relever plusieurs défis, à savoir : renforcer l'intégration du secteur commercial à l'économie mondiale; améliorer l'aide apportée aux entreprises par les organismes de promotion du commerce; renforcer la compétitivité internationale des entreprises.
- 12.8 La CNUCED exécutera ses sous-programmes pour concourir à la réalisation de l'objectif principal du programme. Le sous-programme 1 porte sur les stratégies de développement dans le contexte d'une économie en cours de mondialisation et les questions connexes. Les sous-programmes 2 et 4 contribuent au renforcement des capacités de production et de la compétitivité internationale. Le sous-programme 3 et le volet « facilitation du commerce » du sous-programme 4 visent à tirer le meilleur profit de la mondialisation du commerce international et des négociations commerciales pour favoriser le développement. Le sous-programme 5 porte sur les stratégies de développement des pays africains, des pays les moins avancés et des pays en situation particulière, y compris les petits États insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et d'autres États

économiquement et structurellement faibles et vulnérables. Les préoccupations sectorielles de ces pays feront aussi l'objet d'autres sous-programmes, dont les travaux seront coordonnés et menés en coopération avec ceux du sous-programme 5.

- 12.9 Dans l'ensemble de son programme de travail, la CNUCED s'efforcera d'intégrer les questions intersectorielles touchant à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, à la promotion du développement durable et au plein emploi productif. Elle renforcera également sa coordination interdivisions, en particulier dans les domaines de la formation et du renforcement des capacités. La CNUCED et le CCI effectueront un plus grand nombre d'enquêtes d'évaluation afin de recueillir les réactions des parties prenantes à tous les sous-programmes et de pouvoir apprécier la mesure dans laquelle ils ont aidé à renforcer la capacité desdites parties de traiter les questions relatives au commerce et au développement.
- 12.10 La CNUCED contribuera à l'application des textes issus des conférences mondiales pertinentes, et à la réalisation des objectifs internationaux de développement dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015 lorsqu'il aura été approuvé par l'Assemblée générale, notamment ceux qui ont trait au partenariat mondial en faveur du développement, au financement du développement, à la mobilisation des ressources nationales, aux investissements, à l'endettement, au commerce, aux produits de base, aux questions systémiques et à la prise de décisions économiques de portée mondiale, à la coopération économique entre pays en développement, au développement durable, à la science et à la technique au service du développement.
- 12.11 La CNUCED contribuera aussi à la mise en œuvre du Consensus de Monterrey issu de la Conférence internationale sur le financement du développement, de la Déclaration de Doha sur le financement du développement et son suivi, du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020, des textes et du Plan de mise en œuvre adoptés lors du Sommet mondial pour le développement durable, des textes et de la Déclaration de principes et du Plan d'action du Sommet mondial sur la société de l'information, du Programme d'action d'Almaty : Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit, et des conclusions de l'examen à mi-parcours du Programme d'action d'Almaty qui a eu lieu en 2008, et enfin de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement. Elle facilitera, en outre, l'accomplissement de nouveaux progrès sur la voie des objectifs convenus sur le plan international énoncés dans la Déclaration ministérielle de Doha adoptée par la quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En outre, elle contribuera, dans le cadre de son mandat à l'application du texte adopté lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons » (résolution 66/288 de l'Assemblée générale, annexe).
- 12.12 En tant qu'organisme chef de file du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination chargé du groupe thématique interinstitutions sur le commerce et la capacité de production, la CNUCED contribuera à la mise en œuvre de l'Initiative Aide pour le commerce, renforcera le rôle du commerce et du développement et des domaines connexes dans les programmes d'aide au développement de l'ONU, tels que les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et les stratégies nationales de développement, mènera des opérations conjointes dans les pays selon que de besoin, et intensifiera la coopération interinstitutions dans le cadre d'initiatives à l'échelle du système dans ces domaines.

Vue d'ensemble des ressources

- 12.13 Les ressources demandées au titre du présent chapitre pour l'exercice biennal 2016-2017 s'élèvent à 146 714 900 dollars, avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 1 200 400 dollars (0,8 %) par rapport au montant des crédits ouverts pour l'exercice 2014-2015. La variation des ressources demandées découle des quatre facteurs suivants : a) des ajustements techniques se rapportant à la non-reconduction de dépenses non renouvelables; b) les nouveaux mandats et les transferts entre les composantes; c) les nouvelles réductions découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale; d) les gains d'efficacité découlant de ladite résolution. Les réductions proposées ne compromettront pas l'exécution intégrale et efficace des mandats.
- 12.14 Les variations découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale tiennent compte des propositions de geler le recrutement à des postes permanents et, dans une certaine mesure, des réductions des dépenses au titre des objets de dépense autres que les postes prévues pour l'exercice 2016-2017.
- 12.15 Les réductions dépendront des effets qu'aura le déploiement d'Umoja (Démarrage et Extension 1) d'ici à la fin de 2015. Comme il est trop tôt pour déterminer précisément quels seront ces effets, les réductions proposées sont fermes d'un point de vue financier mais non du point de vue opérationnel. Les détails concernant le gel des postes et le réaménagement des fonctions et des attributions qui en résultera ne seront déterminés qu'en 2016-2017, lorsque les répercussions de la mise en service d'Umoja seront mieux connues.
- 12.16 On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources dans les tableaux 12.3 à 12.5.

Tableau 12.3 Ressources financières par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

	Variation										
	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (crédits ouverts)	Ajustement technique (élimina- tion de dépenses renouvela- bles et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats et transferts entre les composantes	Nouvelles réductions découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale	Gains d'efficacité découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale	Total	Pour- centage	Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2016-2017 (montant prévu)
A. Organes directeurs	516,8	549,1	–	3,2	(5,7)	–	(2,5)	(0,5)	546,6	22,9	569,5
B. Direction exécutive et administration	9 848,2	10 942,0	–	20,0	(14,7)	–	5,3	–	10 947,3	(94,6)	10 852,7
C. Programme de travail											
1. Mondialisation, interdépendance et développement	22 499,8	23 108,2	(18,9)	182,4	(288,9)	–	(125,4)	(0,5)	22 982,8	(240,5)	22 742,3

Chapitre 12 Commerce et développement

	Variation										
	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (crédits ouverts)	Ajustement technique (élimina- tion de dépenses renouvela- bles et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Nouveaux mandats et transferts entre les composantes	Nouvelles réductions découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale	Gains d'efficacité découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale	Total	Pour- centage	Total avant actua- lisation des coûts	Actua- lisation des coûts	2016-2017 (montant prévu)
2. Investisse- ments et entreprises	27 020,7	27 750,1	-	35,3	(208,4)	-	(173,1)	(0,6)	27 577,0	(388,8)	27 188,2
3. Commerce international											
a) Commerce international des biens et des services	25 128,9	24 631,7	(86,5)	33,6	(23,2)	-	(76,1)	(0,3)	24 555,6	(351,4)	24 204,2
b) Produits de base	5 096,2	6 032,2	-	12,5	(5,6)	-	6,9	0,1	6 039,1	(96,9)	5 942,2
4. Technologie et logistique	19 100,1	17 788,1	-	33,6	(19,1)	-	14,5	0,1	17 802,6	(260,4)	17 542,2
5. Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux	9 724,9	10 099,8	-	(3,2)	(18,2)	-	(21,4)	(0,2)	10 078,4	(145,5)	9 932,9
Total partiel	108 570,6	109 410,1	(105,4)	294,2	(563,4)	-	(374,6)	(0,3)	109 035,5	(1 483,5)	107 552,0
D. Appui au programme	27 542,7	27 014,1	-	(317,4)	(13,4)	(497,8)	(828,6)	(3,1)	26 185,5	(155,2)	26 030,3
Total partiel, 1	146 478,3	147 915,3	(105,4)	-	(597,2)	(497,8)	(1 200,4)	(0,8)	146 714,9	(1 710,4)	145 004,5

2) Ressources extrabudgétaires

	2012-2013 (dépenses effectives)	2014-2015 (Estimation)	2016-2017 (Estimation)
A. Organes directeurs	-	-	-
B. Direction exécutive et administration	327,0	550,0	525,0
C. Programme de travail	63 094,8	64 199,1	60 877,1
D. Appui au programme	12 036,9	10 789,9	12 431,8
Total partiel	75 458,7	75 539,0	73 833,9
Total	221 937,0	223 454,3	218 838,4

Tableau 12.4 Postes

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires						Total		
			Budget ordinaire		Quotes-parts hors budget ordinaire		Ressources extrabudgétaires				
	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	2014- 2015	2016- 2017	
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur											
SGA	1	1	–	–	–	–	–	–	–	1	1
SSG	1	1	–	–	–	–	–	–	–	1	1
D-2	5	5	–	–	–	–	–	–	–	5	5
D-1	20	20	–	–	–	–	–	2	2	22	22
P-5	48	48	–	–	–	–	–	–	–	48	48
P-4/3	135	135	–	–	–	–	–	4	4	139	139
P-2/1	32	32	–	–	–	–	–	4	2	36	34
Total partiel	242	242	–	–	–	–	–	10	8	252	250
Agents des services généraux											
1 ^{re} classe	10	10	–	–	–	–	–	–	–	10	10
Autres classes	133	133	–	–	–	–	–	10	10	143	143
Total partiel	143	143	–	–	–	–	–	10	10	153	153
Total	385	385	–	–	–	–	–	20	18	405	403

Tableau 12.5 Répartition des ressources par composante, en pourcentage

	Budget ordinaire	Quotes-parts hors budget ordinaire	Ressources extrabudgétaires
A. Organes directeurs			
1. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	0,1	–	–
2. Commission de l'investissement, des entreprises et du développement	0,1	–	–
3. Commission de la science et de la technique au service du développement	0,2	–	–
Total partiel, A	0,4	–	–
B. Direction exécutive et administration			
	7,5	–	0,7
C. Programme de travail			
1. Mondialisation, interdépendance et développement	15,7	–	18,8
2. Investissements et entreprises	18,8	–	10,3
3. Commerce international	20,8	–	4,2
4. Technologie et logistique	12,1	–	46,9
5. Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux	6,9	–	2,3
Total partiel, C	74,3	–	82,5
D. Appui au programme			
	17,8	–	16,8
Total	100,0	–	100,0

Ajustements techniques

- 12.17 Les variations correspondent à la non-reconduction de dépenses non renouvelables (105 400 dollars) liées au personnel temporaire (autre que pour les réunions) engagé à titre ponctuel pour assurer la continuité des opérations dans le cadre d'un financement limité, ainsi qu'à la suppression et au déclassement de postes effectués en 2014-2015 en application de la résolution 67/248 de l'Assemblée générale.

Nouveaux mandats et transferts entre les composantes

- 12.18 Il est proposé de transférer les ressources réservées au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et des heures supplémentaires dans la composante appui au programme aux sous-programmes où elles sont utilisées, afin de responsabiliser les directeurs de division, de rationaliser la gestion des opérations et d'assurer des effectifs suffisants pendant les périodes où la charge de travail s'alourdit. Il est également proposé de renforcer les services liés aux applications informatiques relevant du sous-programme 1, en vue d'achever la migration des applications en ligne, des outils de gestion des documents et des logiciels de collaboration et autres applications SharePoint nécessaires aux programmes de fond, en les finançant grâce au transfert de ressources prévues pour la composante appui au programme.

Nouvelles réductions découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale

- 12.19 Une variation d'un montant de 597 200 dollars est proposée, conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale, au titre des postes (réduction de 454 900 dollars) et des autres objets de dépense (réduction de 142 300 dollars).
- 12.20 La réduction de 454 900 dollars au titre des postes correspond au gel proposé du recrutement à des postes permanents pour le sous-programme 1 (267 100 dollars) et le sous-programme 2 (187 800 dollars). La réduction proposée au titre des objets de dépenses autres que les postes (142 300 dollars) correspond essentiellement à la baisse des dépenses relatives aux voyages qui devrait résulter de l'application des règles approuvées pour les voyages en avion ainsi qu'à d'autres gains d'efficacité que le Département prévoit de réaliser en 2016-2017.

Gains d'efficacité découlant de la résolution 69/264 de l'Assemblée générale

- 12.21 La variation d'un montant de 497 800 dollars proposée conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale résulte d'une réduction des dépenses prévues au titre des postes (529 800 dollars) et d'une augmentation prévue au titre des autres objets de dépense (32 000 dollars). La diminution proposée au titre des postes correspond au gel prévu du recrutement à des postes permanents pour la composante appui au programme (529 800 dollars). Elle est en partie compensée par l'augmentation des dépenses prévues au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) en vue d'assurer des effectifs suffisants pendant les périodes où la charge de travail s'alourdit.

Quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires

- 12.22 Pendant l'exercice biennal 2016-2017, les ressources extrabudgétaires prévues, d'un montant de 73 833 900 dollars (soit 33,7 % du montant total alloué), permettront de financer diverses activités de coopération technique (notamment des services consultatifs techniques, des stages de formation, des ateliers, des séminaires et des projets opérationnels). La réduction prévue de 1 705 100 dollars (2,3 %) par rapport à l'exercice biennal 2014-2015, tient à la nature des ressources extrabudgétaires de la CNUCED, qui sont presque exclusivement réservées à des activités de

coopération technique par pays, organisées à la demande, qui sont tributaires d'un financement incertain et ont un caractère cyclique.

Autres éléments d'information

- 12.23 En application de la résolution 64/259 de l'Assemblée générale intitulée « Élaboration d'un système d'application du principe de responsabilité pour le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies » et des résolutions 67/253 et 68/264, la CNUCED a mis en place des mécanismes favorisant l'efficacité, la gestion axée sur les résultats et la responsabilité à tous les niveaux de l'institution. Grâce à un effort ciblé, le taux d'application des recommandations des organes de contrôle est resté constamment supérieur à 80 % ces dernières années et le nombre de recommandations non appliquées du Bureau des services de contrôle interne a considérablement baissé puisqu'il est tombé de plus de 30 en 2010 à 5 à la fin 2014.
- 12.24 Le Secrétaire général de la CNUCED a également mis en place des mécanismes visant à responsabiliser le personnel de direction, grâce à des outils internes de gestion et de suivi basés sur le contrat de mission passé entre les hauts fonctionnaires et le Secrétaire général de l'ONU. Quant à la gestion axée sur les résultats, des mesures ont été prises en vue de renforcer les capacités des directeurs de programme à cet égard et dans le domaine de la mesure des résultats, notamment par des stages de formation ciblés pour la CNUCED, qui ont été dispensés en 2014 en collaboration avec l'École des cadres du système des Nations Unies. En 2015, la mise en place d'un mécanisme de coordination destiné à intégrer de façon systématique la gestion axée sur les résultats dans les activités courantes a démarré, sous la direction du Secrétaire général de la CNUCED et de son équipe d'encadrement.
- 12.25 Les ressources à désigner, en application de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, comme devant servir à financer les activités de suivi et d'évaluation pendant l'exercice biennal 2016-2017 s'élèvent à 1 734 500 dollars, dont 1 568 300 dollars au titre du budget ordinaire et 166 200 dollars au titre des ressources extrabudgétaires. La portée exacte des activités d'évaluation qui seront entreprises sera déterminée pendant l'exercice une fois que des plans d'évaluation élaborés pour tous les sous-programmes seront à exécution. Selon les estimations, le temps consacré par le personnel à l'auto-évaluation au titre des sous-programmes correspond à 105,5 mois de travail, dont 100,5 mois financés par le budget ordinaire et 5 par des ressources extrabudgétaires.
- 12.26 Outre les activités obligatoires d'auto-évaluation nécessaires aux rapports sur l'exécution du programme ordinaire à établir dans le cadre de la budgétisation axée sur les résultats, le secrétariat de la CNUCED coordonne les évaluations de ses programmes et projets effectuées par des intervenants extérieurs et mène des évaluations internes, à la demande de l'administration. Les évaluations et les recommandations qui en découlent ont permis aux directeurs de programme de mieux axer leurs activités sur les résultats des programmes et ont contribué à instaurer une culture incitant à l'amélioration continue.
- 12.27 Il ressort de l'évaluation continue de la capacité de suivi et d'évaluation de la CNUCED que celle-ci doit améliorer davantage le renforcement des capacités et des cadres d'auto-évaluation de chaque sous-programme, le renforcement des capacités en matière d'études d'impact et la diffusion des résultats des évaluations, et ce de façon coordonnée avec les mesures visant à mieux axer ses activités sur les résultats. À cet égard, la CNUCED a mis en place un ensemble de mesures depuis 2014, dont une formation aux méthodes d'auto-évaluation, l'élaboration de directives et d'outils d'auto-évaluation à l'intention des directeurs de programmes et l'amélioration du système que chaque division applique pour le suivi, l'évaluation et le rapport sur l'exécution des programmes.

- 12.28 Les plans de continuité des opérations de la CNUCED sont soigneusement coordonnés avec le Secrétariat de l'ONU, notamment l'Office des Nations Unies à Genève et le Centre international de calcul des Nations Unies, qui assure différents services pour la CNUCED. Les principaux éléments de la continuité des opérations et de la gestion de crise (comme la capacité d'assurer la continuité du service, le télétravail, l'accès à distance aux données et le maintien des communications sans interruption) ont été mis en place pendant les exercices biennaux précédents.
- 12.29 La CNUCED coopère avec différents partenaires du système des Nations Unies et d'autres organisations internationales afin de réaliser plusieurs synergies importantes et d'appuyer la mise en œuvre des résultats des grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies. Grâce à sa participation active au CCS et à ses comités subsidiaires, la CNUCED contribue aux efforts déployés par tous les organismes pour adapter le Système des Nations Unies pour le développement aux objectifs du programme de développement pour l'après-2015. En particulier, elle dirige le Groupe interinstitutions des Nations Unies sur le commerce et les capacités productives en vue d'assurer « l'unité » des activités opérationnelles au niveau des pays, en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le CCI, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'OMC, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Organisation internationale du Travail, la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et les cinq commissions régionales. Elle a récemment conclu avec le CCI un mémorandum d'accord définissant des modalités de coopération et de coordination applicables aux activités de facilitation du commerce.
- 12.30 La question des publications prévues au programme de travail a été examinée dans le cadre de chacun des sous-programmes. La répartition prévue entre publications en série et publications isolées est récapitulée dans le tableau 12.6 et présentée de manière détaillée dans le descriptif des produits de chaque sous-programme.

Tableau 12.6 Répartition des publications (support papier et support électronique)

<i>Publications</i>	<i>2012-2013 (Résultats effectif)</i>	<i>2014-2015 (Estimation)</i>	<i>2016-2017 (Estimation)</i>
Publications en série	73	73	61
Publications isolées	111	106	107
Total	184	179	168

A. Organes directeurs

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 546 600 dollars

- 12.31 Les crédits demandés concernent les organes permanents (organes intergouvernementaux et organes d'experts), les sessions extraordinaires de l'Assemblée générale et les processus intergouvernementaux dont la CNUCED doit assurer le service.

Quatorzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

- 12.32 Conformément au paragraphe 2 de sa résolution 1995 (XIX) adoptée en 1964, l'Assemblée générale fixe la date et le lieu des sessions de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement en tenant compte des recommandations de la Conférence ou du Conseil du commerce et du développement en application de la décision 68/541 de l'Assemblée générale, la quatorzième session de la Conférence se tiendra en 2016 à Lima.

Conseil du commerce et du développement

- 12.33 Créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 1995 (XIX), le Conseil du commerce et du développement est un organe permanent de la CNUCED chargé de remplir les fonctions de cette dernière quand elle n'est pas en session. Le Conseil fait rapport à la Conférence et à l'Assemblée générale, se réunit annuellement en sessions ordinaires, peut tenir des réunions directives trois fois par an et se réunir en sessions extraordinaires, selon que de besoin. Il est assisté par le Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme pour la supervision du programme de travail, et notamment de la coopération technique.

Organes subsidiaires du Conseil du commerce et du développement

- 12.34 Deux commissions intergouvernementales, organes subsidiaires du Conseil du commerce et du développement, réalisent des travaux directifs intégrés dans leurs domaines de compétence respectifs (voir [TD/442](#), par. 201 à 206). Elles se réunissent une fois par an.
- 12.35 La Commission du commerce et du développement a pour mandat de traiter des questions liées à l'intégration profitable des pays en développement et des économies en transition dans le système commercial international afin de promouvoir leur développement, à la dépendance vis-à-vis des produits de base et aux transports et à la logistique commerciale. Elle est dotée d'un organe d'experts subsidiaire permanent, le Groupe intergouvernemental d'experts du droit et des politiques de la concurrence.
- 12.36 La Commission de l'investissement, des entreprises et du développement a, quant à elle, vocation à traiter des questions liées à l'investissement et aux technologies et des questions financières connexes, et s'occupe aussi de tout ce qui touche à l'informatique et aux communications dans l'entreprise. Elle est secondée par 16 conseillers siégeant à titre individuel et venant de pays développés et en développement. Elle est dotée d'un organe d'experts subsidiaire permanent, le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication.
- 12.37 À la douzième session de la Conférence, il a été décidé que les réunions d'experts continueraient de se tenir sous les auspices des commissions pour que la Conférence puisse bénéficier de compétences techniques de haut niveau ([TD/442](#), par. 207). Il ne peut y avoir plus de 10 réunions d'experts par an, y compris les sessions des organes d'experts subsidiaires permanents des deux Commissions. Les observations des experts sont communiquées à leur commission de tutelle.

Commission de la science et de la technique au service du développement

- 12.38 Créée par l'Assemblée générale dans sa résolution 46/235, la Commission de la science et de la technique au service du développement donne l'orientation générale du programme de travail dans les domaines relevant de sa compétence. Conformément aux résolutions 2002/37 et 2006/46 du Conseil économique et social, elle se compose de 43 membres, se réunit une fois par an et fait rapport au Conseil. Conformément à la résolution 1993/75 du Conseil, elle bénéficie des conseils techniques et spécialisés de groupes spéciaux et d'ateliers organisés entre ses sessions afin

d'examiner des questions précises dans le domaine de la science et de la technique au service du développement. Le secrétariat de la CNUCED fournit un appui fonctionnel à la Commission.

- 12.39 La répartition des ressources prévues pour les organes directeurs est indiquée dans les tableaux 12.7 et 12.8.

Tableau 12.7 **Ressources nécessaires par organe directeur**

	<i>Ressources (milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2012-2013</i>	<i>2014-2015 (avant actuali- sation des coûts)</i>	<i>2012-2013</i>	<i>2014-2015</i>
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	109,6	107,1	–	–
Commission de l'investissement, des entreprises et du développement	88,0	88,0	–	–
Commission de la science et de la technique au service du développement	351,5	351,5	–	–
Total	549,1	546,6	–	–

Tableau 12.8 **Ressources nécessaires : organes directeurs**

	<i>Ressources (milliers de dollars É.-U.)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2014-2015</i>	<i>2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2016-2017</i>
Budget ordinaire				
Objets de dépense (autres que les postes)	549,1	546,6	–	–
Total	549,1	546,6	–	–

- 12.40 Les ressources d'un montant de 546 600 dollars (soit une diminution nette de 2 500 dollars) sont demandées au titre des éléments suivants : a) 107 100 dollars pour les préparatifs et le service des réunions préparatoires des sessions de la Conférence : i) 37 700 dollars pour les autres dépenses au titre du personnel; ii) 50 200 dollars pour les voyages de membres du personnel se rendant à différents forums et réunions préparatoires dans le cadre des préparatifs de la Conférence; iii) 19 200 dollars pour les frais généraux de fonctionnement; b) 88 000 dollars pour les voyages de 16 experts au plus siégeant à titre individuel aux sessions annuelles de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement, en application de la résolution 49/130 de l'Assemblée générale; c) 351 500 dollars pour les voyages de 43 représentants participant aux travaux de la Commission de la science et de la technique au service du développement et des experts participant aux réunions intersessions des groupes spéciaux d'experts.

- 12.41 La diminution nette tient essentiellement à la réduction proposée des dépenses au titre des voyages indiquée au paragraphe 12.20 du présent rapport.

B. Direction exécutive et administration**Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 10 947 300 dollars**

- 12.42 Le Secrétaire général de la CNUCED détermine les grandes lignes de l'action des départements organiques et de la gestion et assure le service fonctionnel des organes intergouvernementaux de la CNUCED, en particulier les sessions de la Conférence (qui se tiennent tous les quatre ans) et du Conseil du commerce et du développement. Le Secrétaire général adjoint remplace le Secrétaire général en cas de besoin et supervise le fonctionnement du secrétariat s'agissant de la stratégie, du programme et de la gestion, notamment en promouvant l'intégration stratégique, la cohérence des politiques et la collaboration avec les entités concernées, et de la mise en œuvre de la stratégie de communication visant à faire mieux connaître et utiliser les travaux de la Conférence et à leur donner plus de poids.
- 12.43 Le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint sont assistés dans ces tâches par le personnel du Cabinet du Secrétaire général.
- 12.44 Le Cabinet du Secrétaire général établit des évaluations et des rapports sur l'exécution des programmes, afin d'améliorer la responsabilisation et l'efficacité de la CNUCED, notamment dans le cadre de la gestion axée sur les résultats. Il procède chaque année à l'auto-évaluation de tous ses sous-programmes et à des évaluations indépendantes de ses projets et programmes de travail. Les conclusions de ces exercices sont examinées par l'Assemblée générale et par le Conseil du commerce et du développement ou par les partenaires de la CNUCED, selon la pratique en vigueur.

Tableau 12.9 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Faire de la CNUCED une entité plus utile à ses États membres et veiller à l'exécution intégrale des décisions des organes délibérants et au respect des politiques et procédures de l'Organisation relatives à la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesures des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Administration efficace du programme de travail	Fourniture des produits et des services dans les délais prévus [pourcentage]	Objectif	92	90	92
		Estimation		91	92,5
		Résultats effectifs			93
b) Plus grande cohérence de la gestion des activités économiques et sociales de l'ONU	Augmentation du nombre d'activités menées en collaboration avec d'autres organismes	Objectif	60	54	52
		Estimation		55	52
		Résultats effectifs			54
c) Meilleures diffusions et promotion des travaux de la CNUCED	i) Augmentation du nombre de fois où les travaux de la CNUCED sont cités dans les médias	Objectif	14 600	14 500	14 500
		Estimation		14 500	14 400
		Résultats effectifs			12 300
	ii) Augmentation du nombre de visites enregistrées sur le site Web de la CNUCED [millions]	Objectif	2,2	2,1	–
		Estimation		2,1	2,0
		Résultats effectifs			–

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesures des résultats			
		2016-2017	2014-2015	2012-2013	
d) Meilleure intégration du principe de la parité des sexes dans les travaux de la CNUCED	Augmentation du nombre d'initiatives visant l'intégration du principe de la parité des sexes dans les travaux de la CNUCED	Objectif	21	20	12
		Estimation		20	19
		Résultats effectifs			31
e) Amélioration des délais de présentation de la documentation	Augmentation du pourcentage de documents d'avant session présentés dans les délais impartis	Objectif	95,4	96	92
		Estimation		95,2	95,5
		Résultats effectifs			97

Facteurs externes

- 12.45 Cette composante devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si toutes les parties intéressées coopèrent pleinement.

Produits

- 12.46 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement :
 - a. Services fonctionnels à l'appui des réunions : séances, y compris réunions préparatoires, de la quatorzième session de la Conférence, selon les besoins (8);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : documents, y compris documents de séance pour la Conférence, selon les besoins (4);
 - ii) Conseil du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels à l'appui des réunions : sessions ordinaires annuelles et réunions directives du Conseil du commerce et du développement (52 séances);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : documents destinés aux réunions préparatoires de la quatorzième session de la Conférence, selon les besoins (2); rapports sur la suite donnée aux grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines intéressant la CNUCED, selon les besoins (2); rapports sur les questions appelant une décision du Conseil dans le cadre de la suite donnée à la quatorzième session de la Conférence (2);
 - iii) Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme :
 - a. Services fonctionnels à l'appui des réunions du Groupe de travail (10 séances);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : documents de séance ou de travail, selon les besoins (8); rapports sur les évaluations externes des programmes de la CNUCED (1);
 - iv) Réunions de groupes spéciaux d'experts qui seront constitués par le Secrétaire général de la CNUCED en consultation avec les États membres (3);

- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Brochures, fiches, tableaux, dossiers d'information : rapports annuels de la CNUCED (2); colloque sur la société civile : programme et rapport (4); notifications électroniques à la société civile (40); recueil des bulletins d'information destinés à la société civile (1); rapport sur la réunion régionale de la CNUCED avec des organisations de la société civile (2); résumé des auditions des représentants de la société civile et du secteur privé (2); questions en bref (10); dossiers de presse et dépliants concernant des publications phares (12); documents d'information sur la CNUCED (10); documents d'information pour la quatorzième session de la Conférence, destinés notamment à la société civile (10); brochures de la CNUCED (2); affiches de la CNUCED (divers formats), plastification et autres opérations spéciales (10); *Coup d'œil sur la CNUCED* (2); dossiers de la CNUCED (2);
 - ii) Communiqués et conférences de presse : conférences de presse et exposés du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint (32); communiqués de presse (120); notes d'information (20); bulletins d'information électroniques en 2016 et 2017 (2);
 - iii) Supports techniques : notes d'orientation de la CNUCED (6); site Web de la CNUCED, pages et médias sociaux consacrés aux sujets suivants : réunions et activités, documents et publications, supports de presse et d'information, y compris sur les évaluations (2); site Web consacré à la quatorzième session de la Conférence (1);
 - iv) Manifestations spéciales : colloque réunissant la société civile et les États membres au sujet du programme de travail de la CNUCED, sous réserve de l'examen complémentaire et de la décision du Conseil du commerce et du développement (1); conférence Raúl Prebisch (1);
 - v) Sessions spéciales d'information à l'intention des étudiants, des délégués et des représentants des milieux intellectuels et universitaires en visite à la CNUCED et, sur demande, dans d'autres lieux, en 2016 et 2017 (2);
- c) Services de conférence, administration, contrôle (budget ordinaire) :
- i) Coordination et gestion d'ensemble : approbation de tous les documents et publications diffusés par la CNUCED, y compris le contenu des sites Web (1); planification et coordination des travaux des réunions intergouvernementales et des réunions d'experts (1);
 - ii) Évaluations : études et évaluations ponctuelles de la gestion; supervision et coordination des évaluations externes, effectuées dans le cadre d'accords relatifs à des projets ou à des fonds d'affectation spéciale; supervision et coordination des autoévaluations et des rapports correspondants; et supervision des évaluations externes demandées par le Conseil du commerce et du développement (1).

12.47 La répartition des ressources prévues pour la Direction exécutive et l'administration est indiquée dans le tableau 12.10.

Tableau 12.10 Ressources nécessaires : direction exécutive et administration

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	10 712,2	10 712,2	31	31
Autres objets de dépense	229,8	235,1	–	–
Total partiel	10 942,0	10 947,3	31	31
Ressources extrabudgétaires	550,0	525,0	–	–
Total	11 492,0	11 472,3	31	31

12.48 Le montant de 10 947 300 dollars, qui représente une augmentation nette de 5 300 dollars, permettra de financer : a) 31 postes [1 SGA, 1 SSG, 1 D-1, 2 P-5, 6 P-4, 4 P-3, 3 P-2, 1 G(1°C) et 12 G(AC)], pour un montant de 10 712 200 dollars; et b) les objets de dépense autres que les postes liés aux autres dépenses de personnel, aux services de consultants, aux groupes d'experts et aux frais de voyage du personnel, pour un montant de 235 100 dollars. Sur les 31 postes, 3 [1 P-5, 1 P-3 et 1 G(AC)] se trouvent au Bureau de liaison de New York.

12.49 L'augmentation nette résulte principalement du transfert de personnel temporaire (autre que pour les réunions) au Bureau de New York afin que les besoins en personnel soient satisfaits durant les périodes de forte charge de travail, mais est en partie compensée par la proposition de réduire les dépenses relatives aux voyages, ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 12.20 du présent rapport.

C. Programme de travail

12.50 La répartition des ressources par sous-programme est indiquée dans le tableau 12.11.

Tableau 11.12 Ressources nécessaires par sous-programme

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
1. Mondialisation, interdépendance et développement	23 108,2	22 982,8	57	57
2. Investissements et entreprises	27 750,1	27 577,0	77	77
3. Commerce international				
a) Commerce international des biens et des services	24 631,7	24 555,6	67	67
b) Produits de base	6 032,2	6 039,1	17	17
4. Technologie et logistique	17 788,1	17 802,6	50	50

	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
5. Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux	10 099,8	10 078,4	25	25
Total partiel	109 410,1	109 035,5	293	293
Ressources extrabudgétaires	64 199,1	60 877,1	6	5
Total	173 609,2	169 912,6	299	298

Sous-programme 1 Mondialisation, interdépendance et développement

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 22 982 800 dollars

- 12.51 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de la mondialisation et des stratégies de développement. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 1 du programme 10 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

Tableau 12.12 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir, à tous les niveaux, des politiques et des stratégies économiques propices à une croissance économique soutenue, à un développement durable pour tous, au plein emploi et à un travail décent pour tous, et à l'élimination de la pauvreté dans les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesures des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Meilleure compréhension de l'environnement économique mondial et des options de politique générale pour un développement durable et partagé aux niveaux national, régional et international	i) Augmentation du nombre de décideurs et de bénéficiaires faisant état, lors de réunions intergouvernementales, entre autres, de l'utilité des recherches et des analyses effectuées par la CNUCED pour l'élaboration des politiques au niveau national	Objectif	40	35	45
		Estimation		40	43
		Résultats effectifs			47
	ii) Augmentation du nombre de fois où les options de politique macroéconomique et financière axées sur la croissance préconisées par la CNUCED sont citées dans les médias	Objectif	550	500	–
		Estimation		550	820
		Résultats effectifs			–
	iii) Augmentation des activités de la CNUCED visant à promouvoir la coopération Nord-Sud ou Sud-Sud ou la coopération triangulaire, notamment la publication d'ouvrages et l'organisation d'ateliers	Objectif	29	29	30
		Estimation		29	30
		Résultats effectifs			30

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesures des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
	iv) Augmentation du nombre d'universités et de centres de recherche utilisant les services de l'Institut virtuel pour le commerce et le développement	Objectif	82	80	–
		Estimation		80	78
		Résultats effectifs			78
b) Réalisation de progrès dans la recherche d'une solution durable aux problèmes liés à l'endettement des pays en développement grâce à une meilleure compréhension des effets réciproques qui existent entre des stratégies de financement du développement efficaces et des programmes de gestion de la dette rigoureux	i) Augmentation du nombre d'institutions et de pays utilisant les services de renforcement des capacités offerts par le Système de gestion et d'analyse de la dette	Objectif	106/68	106/68	104/67
		Estimation		106/68	104/67
		Résultats effectifs			106/69
	ii) Augmentation du nombre de décisions et d'initiatives politiques internationales et nationales dans le domaine de l'endettement et du financement du développement s'appuyant sur les travaux de la CNUCED	Objectif	29	29	–
		Estimation		29	26
		Résultats effectifs			26
c) Amélioration de l'accès à des données statistiques et à des indicateurs fiables et à jour mettant en lumière les liens qui existent entre la mondialisation, le commerce et le développement pour faciliter la prise de décisions sur les politiques économiques et les stratégies de développement	Augmentation du nombre d'utilisateurs et de pays et territoires utilisant les indicateurs statistiques mis au point par la CNUCED	[nombre d'utilisateurs]	Objectif	200 000	–
			Estimation		190 000
			Résultats effectifs		
	[nombre de pays et de territoires]	Objectif	200	200	160
		Estimation		198	198
		Résultats effectifs			204
d) Renforcement du cadre décisionnaire et institutionnel palestinien et de la coopération internationale, en vue de remédier aux difficultés économiques et sociales imposées au peuple palestinien et d'édifier un État palestinien indépendant	Nombre d'initiatives en matière de politique et de développement et d'institutions palestiniennes donnant suite aux conclusions des recherches de la CNUCED et à ses recommandations et mettant en œuvre sa coopération technique	Objectif	11	11	11
		Estimation		11	10
		Résultats effectifs			11

Facteurs externes

12.52 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) on dispose d'informations et de données économiques et financières à jour et précises à l'échelle des pays et des régions; b) on dispose de suffisamment de ressources extrabudgétaires pour financer les programmes de coopération technique; c) la situation des pays en matière d'endettement subit l'influence des tendances économiques mondiales et a une incidence sur l'indicateur de succès; d) la situation politique et les conditions de sécurité dans le Territoire palestinien occupé et dans la région sont favorables.

Produits

12.53 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale :
 - a. Services fonctionnels pour les séances de la Deuxième Commission, selon les besoins (5);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : contribution à un rapport sur la coopération Sud-Sud, selon les besoins (1); contribution à un rapport sur des questions relatives à la mondialisation et au développement, selon les besoins (1); contribution à un rapport sur le suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement (1); rapports sur la soutenabilité de la dette extérieure et le développement (2); contribution aux rapports sur l'aide fournie par l'ONU au peuple palestinien (2); rapports sur les répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé (2);
 - ii) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement :
 - a. Services fonctionnels pour la quatorzième session de la Conférence, y compris les réunions préparatoires, selon les besoins (12);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : documents pour la quatorzième session de la Conférence, y compris les réunions préparatoires, tels que déterminés par les États membres (1);
 - iii) Conseil économique et social :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions du Conseil et de ses organes subsidiaires, selon les besoins (2);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : contribution aux rapports au Conseil, selon les besoins (2);
 - iv) Conseil du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les sessions annuelles et des réunions directives du Conseil du commerce et du développement (12);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : *Rapport sur le commerce et le développement – Aperçu*(2); rapports spéciaux sur l'évolution et les perspectives de l'économie mondiale du point de vue du développement, selon les besoins (2); rapports sur l'assistance fournie par la CNUCED au peuple palestinien (2);
 - v) Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme : services fonctionnels à l'appui des réunions du Groupe de travail (4);
 - vi) Commission du commerce et du développement/Commission de l'investissement, des entreprises et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : réunion pluriannuelle d'experts sur la promotion de l'intégration économique et de la coopération (2); réunion pluriannuelle d'experts sur l'amélioration d'un environnement propice à tous les niveaux (1);

- b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports destinés aux réunions d'experts de la Commission, sur des sujets choisis par elle (3);
- vii) Réunions de groupes spéciaux d'experts sur les questions suivantes : adaptation des stratégies de développement aux nouveaux défis mondiaux et aux possibilités offertes (2); cohérence entre les réglementations, pratiques et procédures économiques internationales, d'une part, et les politiques et stratégies de développement nationales, d'autre part (1); problèmes actuels et nouveaux liés à l'interdépendance du commerce, de la finance, de l'investissement, des technologies et des politiques macroéconomiques (2); enjeux actuels de la dette et de la mobilisation des ressources pour le développement (1); cohérence des politiques macroéconomiques, commerciales, sociales, fiscales et financières de la lutte contre la pauvreté aux fins du développement durable (1); Conférence internationale sur la gestion de la dette (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : *Rapport sur le commerce et le développement* (2); *Manuel de statistiques de la CNUCED* (version papier et DVD) (2);
 - ii) Publications isolées : documents de synthèse de la CNUCED (4); questions relatives aux politiques internationales financières et monétaires et à la mondialisation (recueil) (2); enjeux actuels de la dette et du financement du développement (recueil) (1); enjeux actuels de la mondialisation et des politiques de développement (2); mesures visant à limiter les risques liés au passif éventuel (1); questions relatives aux prêts et emprunts responsables (1); études sur le développement économique palestinien (2); série d'études sur la coopération Sud-Sud et l'intégration régionale (6);
 - iii) Expositions, visites guidées, conférences : conférences et exposés sur les questions de la dette extérieure et du financement du développement (15); conférences et exposés sur les questions de politique macroéconomique et de politique de développement (30);
 - iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : rapports annuels sur le Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE) (2); brochure consacrée aux produits et services fournis dans le cadre du programme SYGADE (1); bulletins d'information électroniques du SYGADE (6); documents d'information sur les activités du sous-programme (2); bulletins d'information en ligne de l'Institut virtuel (4); brochure consacrée au programme et aux services de l'Institut virtuel (1);
 - v) Communiqués et conférences de presse : conférences de presse et entretiens sur les résultats des recherches et les propositions d'action dans les domaines de la mondialisation, des stratégies de développement et de la promotion d'un environnement propice à tous les niveaux, ainsi que sur les questions relatives à la dette des pays en développement et à leur financement extérieur (40); points de presse et entretiens sur l'assistance fournie par la CNUCED au peuple palestinien (4); communiqués et points de presse sur les résultats des recherches menées dans le domaine de la coopération Sud-Sud et de l'intégration régionale (2); communiqué de presse sur la conférence biennale de gestion de la dette (1); lancement du *Rapport sur le commerce et le développement* (2);
 - vi) Activités techniques : guide de l'utilisateur de la version 6 du logiciel SYGADE (1); site Web du SYGADE (1); guide de l'utilisateur du panneau de configuration de la version 6 du logiciel SYGADE (1); document d'appui technique pour la version 6 du logiciel SYGADE (1); module de formation et de perfectionnement sur la gestion de la

- dette (2); mise à jour et maintenance du logiciel SYGADE (1); portails Internet et intranet de la CNUCED et base de données statistiques en ligne de la CNUCED (2); serveurs Web de la base de données statistiques (UNCTADstat pour les utilisateurs externes et GlobStat pour les utilisateurs internes) (2); système d'information statistique de la CNUCED (1); mises à jour des pages du site Web de la CNUCED sur les activités et programmes prévus dans le cadre du sous-programme (2); plateforme Web et supports de formation en ligne de l'Institut virtuel (2);
- vii) Audiovisuel : ressources multimédias de l'Institut virtuel (4);
- viii) Séminaires à l'intention des utilisateurs extérieurs : séminaires sur la coopération Sud-Sud et l'intégration régionale, en fonction des besoins (2); séminaires sur les questions de dette extérieure et de financement du développement (10); séminaires sur la mondialisation, les stratégies de développement et la cohérence des politiques, notamment dans le cadre des stages de formation sur les grandes questions d'actualité économique mondiale et d'autres activités de renforcement des capacités (30);
- ix) Apports à des produits communs : contribution à *Situation et perspectives de l'économie mondiale* (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : exposés techniques au Groupe de travail sur le Cadre (G20) à l'aide de l'outil de modélisation des politiques mondiales (8); conseil sur l'action à mener aux niveaux national et régional pour renforcer la capacité des pays en développement d'élaborer des stratégies de développement et pour renforcer les mesures visant à améliorer la cohérence dans la définition des orientations économiques internationales aux niveaux national, régional et international (20); renforcement de la capacité des pays en développement débiteurs de renégocier leur dette à l'égard du Club de Paris (6); renforcement des capacités de gestion de la dette et des institutions dans les pays en développement, en coopération avec la Facilité de gestion de la dette de la Banque mondiale (10); renforcement de la capacité technique des pays en développement et des pays en transition de comptabiliser et contrôler en continu leur endettement extérieur, y compris les questions de gouvernance (1); assistance technique fournie aux niveaux national et régional aux pays en développement et aux pays en transition pour renforcer leur capacité d'établir des statistiques sur le commerce et le développement (1); renforcement des compétences du peuple palestinien en matière de politique économique, de facilitation du commerce, de politique commerciale, de gestion financière, de stratégies de développement, de développement du secteur privé et d'investissements, et administration et coordination de projets de coopération technique dans ces domaines (4); services consultatifs sur l'élaboration de programmes d'études et de recherches universitaires et de ressources pédagogiques à l'intention des établissements d'enseignement supérieur faisant partie du réseau de l'Institut virtuel (2);
- ii) Stages, séminaires et ateliers : séminaires sur la mondialisation (Wuhan) (4); atelier régional sur les prêts et emprunts souverains responsables (2); stages sur le SYGADE visant à aider les administrateurs et les auditeurs de la dette de certains pays à enregistrer les données d'endettement, à établir des statistiques, à présenter des rapports, à analyser la dette et à vérifier les comptes (65); groupe consultatif du programme SYGADE (1); stages de formation sur la coopération et l'intégration économiques entre pays en développement (2); cours de formation et atelier sur la mondialisation, les stratégies de développement, l'investissement et les politiques commerciales, destiné aux cadres palestiniens (1); outils informatiques permettant de

diffuser les travaux de recherche de la CNUCED à un public universitaire (4); ateliers, séminaires et voyages d'étude de l'Institut virtuel destinés aux établissements d'enseignement supérieur (2);

- iii) Projets opérationnels : installation, mise à jour et maintenance du programme SYGADE (30); projet de coopération technique à l'intention de l'Autorité nationale palestinienne et de la société civile palestinienne (1); élargissement du réseau d'établissements universitaires de l'Institut virtuel (1); projet de coopération technique visant à renforcer les capacités des pays en développement en matière de statistiques du commerce et du développement (1);
- iv) Services de conférence, administration et contrôle (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) : préparatifs de la Conférence internationale sur la gestion de la dette et appui logistique à la Conférence (1); préparatifs de la réunion du Groupe consultatif du programme SYGADE et appui logistique à la réunion (1); gestion des fonds et archives de la CNUCED (1).

12.54 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 1 est indiquée dans le tableau 12.13.

Tableau 12.13 **Ressources nécessaires : sous-programme 1**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	20 000,6	19 789,7	57	57
Autres objets de dépense	3 107,6	3 193,1	–	–
Total partiel	23 108,2	22 982,8	57	57
Fonds extrabudgétaires	14 462,6	13 862,6	1	1
Total	37 570,8	36 845,4	58	58

12.55 Le montant prévu de 22 982 800 dollars, qui représente une diminution nette de 125 400 dollars, permettra : a) de financer en partie 57 postes [1 D-2, 4 D-1, 9 P-5, 6 P-4, 9 P-3, 3 P-2, 4 G(1°C) et 21 G(AC)], pour un montant de 19 789 700 dollars; et b) de pourvoir aux autres objets de dépense, à savoir les consultants, les groupes d'experts, les voyages, les services contractuels et les services informatiques, pour un montant de 3 193 100 dollars, ce qui permettra à la CNUCED d'exécuter les activités au titre du sous-programme sur la mondialisation, l'interdépendance et le développement.

12.56 La diminution nette résulte principalement d'un gel du recrutement à des postes permanents (267 100 dollars) et de la réduction proposée des frais de voyage, comme il est indiqué au paragraphe 12.20 du présent rapport, et de la non-reconduction des dépenses non renouvelables au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) liée à la suppression et au déclassement de postes au cours de l'exercice 2014-2015, comme il est indiqué au paragraphe 12.17. Elle est en partie contrebalancée par l'augmentation des dépenses relatives aux services informatiques nécessaires à l'achèvement de la migration des pages Web, à la gestion des documents, aux tâches collaboratives et aux autres applications SharePoint utilisées dans le cadre des sous-programmes, ainsi que par le transfert de ressources prévues pour le personnel temporaire (autre que pour les

réunions) et les heures supplémentaires de la composante appui au programme, nécessaire pour que les besoins en personnel soient satisfaits durant les périodes de forte charge de travail.

- 12.57 Pendant l'exercice biennal 2016-2017, des ressources extrabudgétaires d'un montant de 13 862 600 dollars permettront de financer les activités de coopération technique suivantes : a) préparation de brochures et de publications, organisation de cours de formation en groupe et octroi de bourses en vue de l'exécution de projets dans les pays participants, l'objectif étant de renforcer les moyens d'enseignement et de recherche des membres de l'Institut virtuel; b) fourniture de services consultatifs à la demande des gouvernements pour renforcer la capacité technique des pays en développement et des pays en transition de comptabiliser, de contrôler et d'analyser leur endettement extérieur et intérieur, y compris sur les questions d'ordre institutionnel, juridique et administratif; c) services consultatifs et formation en groupe sur le SYGADE; d) coordination et renforcement d'un programme de coopération technique dynamique visant à donner à l'État palestinien les capacités dont il a besoin.

Sous-programme 2 **Investissements et entreprises**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 27 577 000 dollars

- 12.58 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de l'investissement et des entreprises. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 2 du programme 10 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

Tableau 12.14 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Assurer une croissance partagée et un développement durable en encourageant l'investissement et le développement des entreprises afin de renforcer les capacités de production, l'industrialisation et la diversification économique et de promouvoir la création d'emplois dans tous les pays en développement, en particulier les pays africains et les pays les moins avancés, ainsi que les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables, et d'autres pays à revenu intermédiaire, en fonction de leurs besoins, y compris des pays en transition

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>		<i>Mesure des résultats</i>		
			<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>
a) Meilleure compréhension des nouvelles questions clefs relatives à l'investissement et incidence de ces investissements sur l'aide publique au développement, le commerce et l'intégration régionale, en vue de promouvoir le développement durable	i) Augmentation du nombre de parties prenantes à l'investissement qui déclarent, dans les enquêtes d'évaluation, être mieux à même de traiter les questions relatives à l'investissement	Objectif	240	180	–
		Estimation		230	170
		Résultats effectifs			226
	ii) Augmentation du nombre d'États membres ayant déclaré avoir mis en pratique des recommandations politiques et employé des méthodes fournies par la CNUCED dans le domaine de l'investissement international	Objectif	37	35	30
		Estimation		35	30
		Résultats effectifs			30

Chapitre 12 Commerce et développement

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès	Mesure des résultats			
		2016-2017	2014-2015	2012-2013	
b) Renforcement des capacités des pays en développement et des pays en transition d'élaborer et d'appliquer des stratégies et politiques visant à attirer des investissements au service du développement durable et d'en tirer profit	i) Augmentation du nombre de pays en développement et de pays en transition ayant bénéficié de l'aide de la CNUCED, et notamment des analyses des politiques d'investissement et des outils électroniques, qui signalent avoir mis en œuvre des stratégies, politiques et pratiques optimales visant à attirer des investissements étrangers au service du développement durable et d'une croissance partagée et à en tirer profit	Objectif	42	35	30
		Estimation		40	30
		Résultats effectifs			41
	ii) Augmentation du nombre de pays en développement et de pays en transition bénéficiant de l'aide de la CNUCED qui font état d'une amélioration des résultats d'après divers indicateurs de référence faisant l'objet d'un suivi de la CNUCED	Objectif	30	28	25
		Estimation		28	25
		Résultats effectifs			25
c) Renforcement des capacités de traiter les questions clefs et les nouveaux enjeux relatifs aux accords internationaux d'investissement et à leur rôle dans le développement, ainsi qu'à leur élaboration et à leur application	i) Augmentation du nombre de déclarations dans lesquelles des décideurs et d'autres parties prenantes rendent compte des effets des accords internationaux d'investissement sur le développement durable	Objectif	160	80	–
		Estimation		155	75
		Résultats effectifs			150
	ii) Échanges plus systématiques de données d'expérience et de pratiques optimales sur les questions clefs touchant la négociation et l'application des accords	Objectif	20	18	–
		Estimation		18	15
		Résultats effectifs			13
d) Meilleure connaissance des questions relatives au développement des entreprises et maîtrise des moyens de renforcer la capacité de production grâce à des politiques de création d'entreprises visant à : i) stimuler le développement des entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises, l'entrepreneuriat et les liens interentreprises; ii) promouvoir les meilleures pratiques en matière de responsabilité sociale et de comptabilité au sein des entreprises; iii) organiser des marchés d'assurance compétitifs et bien réglementés	i) Augmentation du nombre de pays qui utilisent les mesures et les instruments politiques fournis par la CNUCED pour mettre au point des politiques visant à renforcer la compétitivité de leurs entreprises	Objectif	32	23	27
		Estimation		30	27
		Résultats effectifs			30
	ii) Augmentation du nombre de pays qui suivent les orientations et utilisent les instruments élaborés par la CNUCED dans le domaine de la comptabilité, de la création d'entreprises, des assurances, des liens interentreprises, du tourisme électronique et de la présentation de rapports	Objectif	30	25	20
		Estimation		28	20
		Résultats effectifs			27

Facteurs externes

- 12.59 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) on dispose d'informations et de données économiques et financières à jour et exactes à l'échelle des pays et des régions; b) les ressources extrabudgétaires disponibles sont suffisantes pour financer les programmes de coopération technique; c) les réunions intergouvernementales sont marquées par une volonté politique constante de parvenir à un consensus sur les mesures à prendre pour atteindre l'objectif du programme; d) les États membres sont à même d'adopter les politiques nécessaires et de suivre les recommandations qui leur sont faites.

Produits

- 12.60 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions de la quatorzième session de la Conférence, y compris les réunions préparatoires, selon que de besoin, et le Forum mondial de l'investissement 2016 (20);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : documents pour la quatorzième session de la Conférence, notamment les réunions préparatoires, tels que déterminés par les États membres (1);
 - ii) Conseil du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les sessions ordinaires annuelles et les réunions directives du Conseil du commerce et du développement (8);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur des questions devant être examinées par le Conseil (2);
 - iii) Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme : services fonctionnels pour les réunions du Groupe de travail (4);
 - iv) Commission de l'investissement, des entreprises et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les sessions annuelles de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement (16); réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation et l'esprit d'entreprise (12); autres réunions d'experts, selon les besoins (2);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports à la Commission sur des questions choisies par elle (4); rapports destinés aux réunions d'experts de la Commission, sur des sujets choisis par elle (2);
 - v) Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication :
 - a. Services fonctionnels pour la session annuelle du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (ISAR) (12);

- b. Documentation destinée aux organes délibérants : notes destinées à la session annuelle du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (4);
- vi) Groupes spéciaux d'experts : 14 réunions de groupes spéciaux d'experts portant sur les sujets suivants : questions relatives à l'investissement étranger présentant un intérêt crucial pour les pays en développement (1); incidence de l'investissement étranger direct et d'autres flux internationaux de capitaux privés (1); données et tendances concernant l'investissement international (1); thèmes relatifs au *Rapport sur l'investissement dans le monde*, 2016 et 2017 (2); examen et mise en commun de données d'expérience sur la promotion de l'investissement et le renforcement de la capacité de mobiliser des investissements en faveur des pays les moins avancés et des pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables qui ont des difficultés particulières (1); étude de la méthode utilisée pour les examens et le suivi de la politique d'investissement (1); questions relatives aux accords internationaux d'investissement et à leur incidence sur le développement (1); examen de l'incidence des stratégies de promotion des investissements et échange d'expérience dans ce domaine (1); aspects de la propriété intellectuelle liés au développement (1); examen et application des politiques de développement des entreprises (2) examen de l'application des normes et codes internationaux de comptabilité et de publication et échange des meilleures pratiques dans ce domaine (1); examen des bonnes pratiques dans l'application des exigences relatives à la communication d'informations non financières par les entreprises (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : revue annuelle du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (2); *Transnational Corporations Journal* (3); *Rapport sur l'investissement dans le monde* (2); *Rapport sur l'investissement dans le monde : vue d'ensemble* (2); *FDI in least developed countries at a glance* (1);
 - ii) Publications isolées : *Examen de la politique d'investissement* (8); *Investment Advisory Series* (2); rapports sur l'investissement direct étranger en faveur du développement (4); *The IPA Observer* (2); série sur les politiques internationales d'investissement pour le développement (4); série sur la tenue et la présentation des comptes (2); série sur la création d'entreprises au service du développement (5); *Global Investment Trends Monitor* (6); *Investment Policy Monitor* (6); rapports sur la responsabilité sociale de l'entreprise (1);
 - iii) Expositions, visites guidées, conférences : conférences sur des questions liées aux activités du sous-programme (15);
 - iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : documents d'information sur l'investissement et la création d'entreprise au service du développement (2); rapports sur les mesures touchant l'investissement international (4); bulletin d'information du programme Empretec (4); notes de réflexion sur les accords internationaux d'investissement (4); bulletin d'information sur les accords internationaux d'investissement (20); bulletin sur les normes internationales de comptabilité et de publication (4); brochures et prospectus (4); dossiers promotionnels (2); rapport publié à l'issue du Forum mondial de l'investissement 2016 (1); bulletin Smart Promotion Network (24);

- v) Communiqués et conférences de presse : lancement-presse du *Rapport sur l'investissement dans le monde* (15); lancement-presse d'autres publications (5); points de presse, entretiens et conférences de presse sur les produits du programme (5);
- vi) Activités techniques : notes d'orientation sur les droits de la propriété intellectuelle et le développement (2); guides de l'investissement (6); support de formation sur Empretec et les liens interentreprises (1); manuel de formation sur la comptabilité (1); bases de données sur l'investissement étranger direct, les activités des sociétés transnationales et les fusions-acquisitions transfrontières (2); base de données sur les politiques nationales (1); bases de données en ligne sur les accords internationaux d'investissement (4); plateforme Investment Policy Hub (1), portail mondial d'enregistrement des sociétés (1);
- vii) Manifestations spéciales : Forum mondial de l'investissement 2016 : organisation du Sommet des dirigeants mondiaux sur l'investissement, de tables rondes de haut niveau, de réunions-débats et de forums rassemblant les différents acteurs du monde de l'investissement (responsables politiques, investisseurs, négociateurs, praticiens, responsables de la promotion de l'investissement, courtiers, avocats principaux, spécialistes universitaires et représentants de la société civile, responsables des marchés financiers et des autorités de régulation boursière, investisseurs de portefeuille et gérants de la dette souveraine) (6);
- viii) Apports à des produits communs : contribution au rapport *Situation et perspectives de l'économie mondiale* sur les questions relevant du sous-programme (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Services consultatifs : services consultatifs fournis aux pays en développement pour les aider à élaborer des politiques visant à attirer les investissements étrangers directs et à en bénéficier (10); services consultatifs fournis aux pays en développement sur la diversification économique et la transformation structurelle au moyen de l'investissement et de la création d'entreprises (10); services consultatifs fournis aux pays en développement concernant l'entrepreneuriat, les petites et moyennes entreprises et les liens interentreprises (6); services consultatifs fournis aux gouvernements et aux groupements régionaux et sous-régionaux sur des questions relatives aux accords internationaux d'investissement, notamment le règlement des différends entre investisseurs et États, leur effet sur le développement durable et leur réforme (8); services consultatifs fournis aux gouvernements et aux groupements régionaux ou sous-régionaux sur les aspects des droits de la propriété intellectuelle ayant trait au développement (4); aide aux pays en développement concernant l'application et le suivi des recommandations découlant des examens de la politique d'investissement (10); aide aux pays en développement concernant l'application de normes et de pratiques internationalement reconnues en matière de tenue et de présentation des comptes (7); aide fournie aux gouvernements et aux groupements régionaux et sous-régionaux pour qu'ils soient mieux à même de faire des recherches sur l'interaction entre l'investissement étranger direct et l'aide publique au développement, le commerce et l'intégration régionale et d'analyser les politiques en la matière (4); aide aux gouvernements et aux groupements régionaux et sous-régionaux, particulièrement en Afrique, pour le développement de leur secteur de l'assurance (2); aide aux organismes nationaux et infranationaux de promotion de l'investissement, ainsi qu'à leurs groupements régionaux (8); développement des centres Empretec existants et fourniture d'une assistance à leur endroit, et renforcement du réseau des centres Empretec (6); assistance technique fournie aux pays en développement en vue d'améliorer la

gouvernance en ligne (8); assistance technique fournie aux pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les groupements régionaux ou sous-régionaux, pour l'établissement des statistiques relatives à l'investissement étranger direct (4); aide fournie aux pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les pays structurellement et économiquement faibles et vulnérables, pour la production et la diffusion de guides d'investissement objectifs et informatifs (6); aide fournie à certains pays à revenu intermédiaire qui en ont le plus besoin pour l'élaboration et la diffusion de guides d'investissement objectifs et informatifs et aide aux gouvernements et aux groupements régionaux et sous-régionaux pour la mobilisation des ressources financières pour le développement durable (suivi du prochain sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 et de la Conférence internationale sur le financement du développement) selon les besoins (4); aide aux gouvernements et aux groupements régionaux et sous-régionaux sur les questions intersectorielles, notamment celles touchant à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes (3);

- ii) Stages, séminaires et ateliers : séminaires régionaux visant à aider les pays en développement à constituer un secteur de l'assurance concurrentiel (2); séminaires et ateliers sur les meilleures pratiques concernant les politiques et mécanismes nationaux et internationaux (6); séminaires et ateliers visant le développement des capacités requises en matière de ressources humaines pour formuler et mettre en œuvre des politiques nationales d'investissement intégrées (8); séminaires et ateliers sur les statistiques relatives à l'investissement étranger direct et les méthodes d'enquête (6); séminaires et ateliers sur l'investissement étranger direct, ses incidences sur le développement et les politiques connexes, notamment la diffusion du *Rapport sur l'investissement dans le monde* (12); séminaires et ateliers sur les meilleures pratiques concernant les politiques d'entrepreneuriat (6); séminaires et ateliers sur le renforcement des capacités de tenue et de présentation des comptes (4); stages, séminaires et ateliers sur le renforcement des capacités de promotion et de facilitation de l'investissement à l'intention des décideurs, des responsables d'organismes de promotion des investissements et des diplomates (8); séminaires et ateliers sur les questions de propriété intellectuelle et de développement (4); séminaires et ateliers sur la négociation et l'application des accords internationaux d'investissement et l'échange d'informations sur les effets de ces accords sur le développement (6); séminaires et ateliers sur la mise en œuvre du Cadre de politique de l'investissement pour un développement durable (4), séminaires sur les politiques de responsabilité sociale des entreprises (4); ateliers et séminaires dans le cadre de l'initiative Business School for Impact (4);
- iii) Projets opérationnels : liens et nouveaux programmes Empretec dans les pays en développement (4); projets nationaux et régionaux en matière de tenue et de présentation des comptes dans les pays en développement (4); projets visant la facilitation du commerce dans les pays en développement (4).

12.61 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 2 est indiquée dans le tableau 12.15

Tableau 12.15 Ressources nécessaires : sous-programme 2

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	26 868,2	26 680,4	77	77
Autres objets de dépense	881,9	896,6	–	–
Total partiel	27 750,1	27 577,0	77	77
Fonds extrabudgétaires	8 023,0	7 600,0	1	1
Total	35 773,1	35 177,0	78	78

- 12.62 Le montant prévu de 27 577 000 dollars, qui représente une baisse nette de 173 100 dollars, permettra : a) de financer en partie 77 postes [1 D-2, 3 D-1, 10 P-5, 14 P-4, 19 P-3, 8 P-2, 1 G(1°C) et 21 G(AC)] pour un montant de 26 680 400 dollars; b) de pourvoir aux autres objets de dépense, au titre des consultants, des groupes d'experts, des voyages et des autres services contractuels, pour un montant de 896 600 dollars, ce qui permettra à la CNUCED d'exécuter les activités au titre du sous-programme.
- 12.63 La diminution nette s'explique essentiellement par le gel du recrutement à des postes permanents (187 800 dollars) et par la baisse proposée des dépenses relatives aux voyages, comme indiqué au paragraphe 12.20 du présent rapport. La baisse est en partie contrebalancée par le transfert de ressources prévues pour le personnel temporaire (autre que pour les réunions) et les heures supplémentaires de la composante appui au programme, nécessaire pour que les besoins en personnel soient satisfaits durant les périodes de forte charge de travail.
- 12.64 Pendant l'exercice biennal 2016-2017, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 7 600 000 dollars permettront notamment de financer les activités de coopération technique suivantes : a) travaux de recherche et d'analyse sur les tendances et enjeux de l'investissement étranger direct destinés à alimenter les publications et les supports techniques du sous-programme, comme le *Rapport sur l'investissement dans le monde* et les guides d'investissement; b) services consultatifs et stages destinés, entre autres, à appuyer les politiques et les accords d'investissement et faciliter les investissements, renforcer la capacité des gouvernements des pays les moins avancés et des pays en transition d'accroître l'investissement étranger direct et de l'utiliser pour atteindre les objectifs nationaux de développement, et promouvoir la transparence et la comptabilité des entreprises, l'établissement de statistiques sur l'investissement étranger direct, les accords internationaux d'investissement, l'accès aux technologies et à la propriété intellectuelle ainsi que leur transfert; c) projets opérationnels liés aux programmes de renforcement des capacités visant à promouvoir la création des petites et moyennes entreprises (programme Empretec); d) activités visant à renforcer la responsabilité sociale et la gouvernance des entreprises.

Sous-programme 3 Commerce international

Composante 1 : commerce international des biens et des services

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 24 555 600 dollars

12.65 L'exécution de la composante 1 de ce sous-programme est confiée à la Division du commerce international des biens et services, et des produits de base. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie définie au titre de la composante 1 du sous-programme 3 du programme 10 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

Tableau 12.16 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Faire en sorte que tous les pays participent au commerce international de manière active, efficace et profitable pour que le développement soit plus ouvert et plus durable

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Meilleure compréhension du mécanisme d'élaboration des politiques commerciales et renforcement des capacités des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés et des pays en transition, de déterminer les mesures à prendre pour s'intégrer de manière avantageuse au système commercial international et créer des conditions propices au développement durable	i) Augmentation du nombre de mesures prises par les pays et les institutions bénéficiant de l'aide de la CNUCED pour participer aux accords commerciaux régionaux et multilatéraux, aux cadres de coopération et aux partenariats, y compris aux négociations commerciales Sud-Sud et au processus d'adhésion à l'OMC	Objectif	20	–	–
		Estimation		18	–
		Résultats effectifs			–
	ii) Augmentation du nombre de mesures prises par les pays en développement pour intégrer les questions liées au commerce, aux capacités de production, à l'emploi et au développement dans des politiques nationales relatives au commerce et aux services adaptées à leurs besoins	Objectif	18	–	–
		Estimation		16	–
		Résultats effectifs			16
b) Renforcement de la capacité des pays en développement, en particulier les pays africains, les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement, les autres petits États économiquement et structurellement faibles et vulnérables, les pays en transition et les pays à revenu intermédiaire de prendre des décisions en matière de commerce et de questions connexes au vu de leurs besoins et d'adopter des mesures en vue de lutter contre les incidences sur le commerce et le développement des obstacles non tarifaires	i) Augmentation du nombre de bénéficiaires du système d'analyse et d'information sur le commerce, du système WITS, du Modèle de simulation des politiques du commerce des produits agricoles, de l'initiative Transparence dans le commerce, et d'études et d'activités de formation portant sur l'analyse du commerce	Objectif	48 000	46 000	43 000
		Estimation		46 000	43 000
		Résultats effectifs			43 000

Titre IV Coopération internationale pour le développement

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>		<i>Mesure des résultats</i>		
			<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>
	ii) Nombre de mesures prises par les États Membres, aux niveaux national, régional ou multilatéral, en vue de simplifier et d'harmoniser les mesures non tarifaires dans le commerce international, et notamment de réduire ou d'éliminer les obstacles non tarifaires arbitraires ou injustifiés au commerce international, avec l'aide de la CNUCED	Objectif	8	8	6
		Estimation		8	6
		Résultats effectifs			6
c) Renforcement de la capacité des pays en développement et des pays en transition d'élaborer des lois sur la concurrence et des règlements protégeant les consommateurs et de les appliquer aux niveaux national et régional	i) Augmentation du nombre de pays en développement et de pays en transition qui élaborent ou révisent et appliquent des lois sur la concurrence et la protection des consommateurs et des cadres institutionnels aux niveaux national et régional (notamment Sud-Sud), en se fondant sur le partage des pratiques optimales et d'examen critiques par leurs pairs en ce qui concerne l'application de ces politiques	Objectif	19	17	15
		Estimation		17	15
		Résultats effectifs			33
	ii) Augmentation du nombre de pays qui utilisent la loi type de la CNUCED sur la concurrence et acceptent de se prêter à un examen de leur législation et de leurs politiques en matière de concurrence par leurs pairs	Objectif	8	4	–
		Estimation		4	7
		Résultats effectifs			7
d) Renforcement de la capacité des pays en développement, en particulier les pays africains, les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et les autres petits États économiquement et structurellement faibles et vulnérables, ainsi que les pays en transition et les pays à revenu intermédiaire de concevoir et d'atteindre, en fonction de leurs besoins et à tous les niveaux, des objectifs liés à l'économie créative et des stratégies de développement durable	i) Augmentation du nombre de pays en développement et de pays en transition qui conçoivent et mettent en pratique des politiques, des programmes, des mesures normatives et des mécanismes institutionnels en vue de tirer parti des débouchés commerciaux et de l'économie créative et de faciliter la réalisation de leurs objectifs de développement durable	Objectif	36	34	34
		Estimation		34	34
		Résultats effectifs			34
	ii) Augmentation du nombre de pays en développement et de pays en transition qui participent à l'économie verte et autres modèles dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté, notamment les initiatives durables concernant le biocommerce et les biocarburants	Objectif	18	17	17
		Estimation		17	17
		Résultats effectifs			17

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
e) Renforcement de la capacité des pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les pays en transition, de concevoir et de mettre en pratique des politiques commerciales qui permettent aux femmes de bénéficier davantage des possibilités offertes par le commerce international	Nombre de pays à même d'évaluer les répercussions des politiques commerciales sur les femmes et de concevoir et mettre en pratique des politiques commerciales et connexes visant à développer au maximum les perspectives économiques pour les femmes	Objectif	10	–	–
		Estimation		17	–
		Résultats effectifs			4

Facteurs externes

- 12.66 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) l'on dispose d'informations et de données économiques et financières à jour et précises au niveau des pays et des régions; b) les ressources extrabudgétaires disponibles sont suffisantes pour financer les programmes de coopération technique; et c) les États Membres sont à même d'adopter les politiques nécessaires et de suivre les recommandations qui leur sont faites.

Produits

- 12.67 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale : services fonctionnels pour les séances de la Deuxième Commission, selon que de besoin (2);
 - ii) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : quatorzième session de la Conférence, y compris les réunions préparatoires, en fonction des besoins (10);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : documents destinés à la quatorzième session de la Conférence, y compris les réunions préparatoires, choisis par les États Membres (1);
 - iii) Conseil du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions annuelles du Conseil (4);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur des questions choisies par le Conseil, selon les besoins (2);
 - iv) Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme : services fonctionnels pour les réunions du Groupe de travail (4);
 - v) Commission du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions annuelles de la Commission (16); sessions annuelles de la réunion d'experts pluriannuelle sur le commerce, les services et le développement (12); réunions d'experts à session unique sur l'utilisation du commerce comme outil d'autonomisation économique des femmes (3); réunions d'experts à session unique sur des questions liées au commerce et au développement durable (3);

- b. Documentation destinée aux organes délibérants : documents d'information pour les réunions pluriannuelles d'experts, selon que de besoin (4); documents d'information sur la place des pays en développement dans le commerce international pour les réunions d'experts à session unique, selon que de besoin (4);
- vi) Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions annuelles du Groupe intergouvernemental d'experts (6);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur des sujets choisis par le Groupe intergouvernemental d'experts (6);
- vii) Groupes spéciaux d'experts : rôle du droit et de la politique de la concurrence dans la promotion du développement durable et du commerce par le renforcement de la compétitivité nationale et internationale des pays en développement (1); renforcement de la défense des consommateurs par une application efficace des politiques de protection des consommateurs ainsi que par leur articulation avec les politiques de concurrence (1); effet des obstacles non tarifaires sur le commerce et le développement (1); effet des accords commerciaux mégarégionaux sur le commerce et le développement (1); politiques et pratiques commerciales pour une transition vers une croissance et des stratégies de développement plus vertes, et autres modèles dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté (1); incidences commerciales du changement climatique et programme de développement durable (1); contribution de l'économie et du commerce des services au développement (1); rôle de la politique commerciale et du système de commerce international dans le développement pour tous (1); l'égalité des sexes et l'autonomisation économique des femmes en tant que contributions directes à l'élimination de la pauvreté et à une croissance économique pour tous (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série :
 - a. Études analytiques sur les principales difficultés rencontrées en matière de commerce et de développement pour tous suivantes : problématiques persistantes et nouvelles en matière de commerce et de développement (1); pays en développement dans le commerce international et politique commerciale (16); avantages du système du commerce international et des négociations commerciales pour le développement (2); liens entre commerce, environnement et développement durable, et secteur de la création (6); enjeux actuels du droit de la concurrence et du développement (2); commerce et parité (3);
 - b. Manuels et documents de réflexion sur les sujets suivants : le Système généralisé de préférences et l'accès aux marchés (3); les fondements d'une autorité de concurrence efficace (1); les lois nationales sur la concurrence et la protection des consommateurs (CD-ROM) (1); les pratiques optimales en matière de commerce et de développement propres à contribuer à la mise en œuvre d'un programme de développement pour l'après-2015 (1);
 - ii) Publications isolées : études analytiques par pays et par région sur les sujets suivants : politique commerciale, négociations commerciales internationales et développement pour tous, dont l'effet de la migration sur le développement, les solutions pour compléter le travail d'autres organisations et l'effet des envois d'argent par les migrants sur le développement (7); examen des politiques relatives aux services (2); commerce,

environnement et développement durable, et secteur de la création (5); enjeux de concurrence dans des secteurs choisis (2); examen volontaire par les pairs des lois et politiques relatives à la concurrence (4); la parité et l'économie verte et d'autres modèles dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté (1);

- iii) Expositions, visites guidées, conférences : conférences sur les questions relevant du sous-programme, selon que de besoin (12);
- iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : revue sur le commerce pour le développement durable (4); dossiers destinés au Groupe intergouvernemental d'experts du droit et des politiques de la concurrence (1); lettres d'information sur le Système généralisé de préférences et autres documents sur le sujet (2); brochures, prospectus et dépliants promotionnels sur diverses activités du sous-programme (22); documents d'information sur le commerce et le développement durable (4); perspective de la CNUCED sur le droit de la concurrence (2); perspective de la CNUCED sur la protection des consommateurs (2); rapport de la CNUCED sur l'assistance technique en matière de politiques de concurrence et de protection des consommateurs (2);
- v) Communiqués de presse et conférences de presse : contributions de fond à des communiqués de presse et à des conférences de presse, selon que de besoin (10);
- vi) Manifestations spéciales : Forum mondial sur les services (1); congrès BioTrade (1); manifestation sur le commerce et la parité (1);
- vii) Activités techniques : mise à jour du Modèle de simulation de politiques commerciales agricoles (2); manuel sur l'élaboration et la mise en œuvre des lois sur la concurrence (2); élaboration et mise à jour des bases de données du système WITS et du système d'analyse et d'information sur le commerce (TRAINS), dont la base de données sur les mesures et les obstacles non tarifaires dans le cadre de la collaboration avec des organisations partenaires participant à l'initiative Transparence du commerce (2); mise à jour du Système d'information commercial Sud-Sud (2); documents techniques sur les questions de concurrence et de protection des consommateurs dans le cadre de l'initiative Research Partnership Platform de la CNUCED (2); manuel sur l'élaboration et la mise en œuvre des lois sur la protection des consommateurs (2); loi type sur la concurrence (2); travaux de recherche sur les partenariats public-privé dans le contexte du développement en vue de dégager les meilleures pratiques et d'évaluer les modèles de partenariat public-privé (2); fiches techniques sur les objectifs du secteur de la création et les stratégies sur le commerce, l'environnement, le changement climatique et le développement durable (4); matériel pédagogique sur le commerce, les investissements et le développement durable (1); modules de formation sur des sujets relatifs aux négociations commerciales internationales (5); mise à jour des pages Web de la CNUCED consacrées aux programmes et aux activités menées dans le cadre du sous-programme (8); matériels pédagogiques actualisés et « sur mesure » sur le commerce et la parité (2);
- viii) Produits audiovisuels : diplomatie commerciale et règlement des différends (CD-ROM) (2); guide sur les législations nationales en matière de concurrence et de protection des consommateurs (CD-ROM) (2); loi type sur la concurrence (CD-ROM) (1); comptes rendus des réunions tenues dans le cadre du sous-programme (10); CD-ROM des publications paraissant dans le cadre du sous-programme (4); cours de formation en

- ligne sur les obstacles non tarifaires (2); actualisation ou localisation de produits audiovisuels pour le matériel didactique sur le commerce et la parité (2);
- ix) Documentation destinée aux réunions interinstitutions : contribution à l'établissement de rapports du système des Nations Unies sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable (2);
 - x) Apports à des produits communs : contribution aux *Profils tarifaires dans le monde*, publication conjointe de la CNUCED, de l'Organisation mondiale du commerce et du Centre du commerce international (2); contribution au *Rapport annuel sur les objectifs du Millénaire pour le développement* et au *Rapport du Groupe de réflexion sur le retard pris dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement*, ou de leurs successeurs, dans le contexte du programme développement pour l'après-2015 (4); contribution à *Situation et perspectives de l'économie mondiale*, publication conjointe du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, des commissions régionales et de la CNUCED (2); contributions à des publications de l'Équipe spéciale interorganisations pour la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : renforcement des capacités des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés et des pays en transition, de s'intégrer de manière avantageuse à l'économie mondiale et au système commercial international, de participer aux accords commerciaux, cadres de coopération et partenariats régionaux et multilatéraux, y compris le commerce Sud-Sud et aux processus d'adhésion à l'OMC (5); renforcement des capacités des pays en développement d'intégrer les questions liées au commerce, aux capacités de production, à l'emploi et au développement dans leurs politiques nationales relatives au commerce et aux services (5); renforcement des capacités d'analyse des pays en développement pour la prise de décisions en matière de commerce et de questions connexes pour ce qui est de prendre des mesures en vue de lutter contre les incidences sur le commerce et le développement des obstacles non tarifaires, d'accroître les échanges commerciaux Sud-Sud et de diversifier leur participation aux secteurs nouveaux et dynamiques du commerce mondial (9); aide aux gouvernements et aux organisations régionales pour l'élaboration de mesures en matière de concurrence et de protection des consommateurs, y compris par la réalisation d'évaluations des besoins concernant la situation de la concurrence et de la protection des consommateurs, l'élaboration de politiques et de cadres institutionnels, et l'élaboration ou la révision des lois, réglementations et directives en la matière (10); renforcement des capacités des pays en développement de relever les enjeux en matière de commerce et d'environnement et de tirer parti des possibilités offertes par les secteurs de la création pour promouvoir le développement durable (9); renforcement de la coopération et des partenariats avec des organisations sous-régionales, régionales et internationales dans les domaines du commerce international, de la croissance pour tous et du développement durable (8); promotion, parmi les pays en développement, d'une meilleure compréhension des liens entre le commerce, les femmes et le développement (6);
 - ii) Stages, séminaires et ateliers : stages, séminaires et ateliers destinés à renforcer les capacités et compétences des ressources humaines des organismes chargés de la concurrence et de la protection des consommateurs en matière d'application des lois pertinentes (8); ateliers conjoints de la CNUCED, de l'OMC et de l'Université de Genève (4); séminaires sur les données relatives aux mesures de contrôle du commerce,

y compris les bases de données concernant WITS/TRAINS et les obstacles non tarifaires (4); formation de membres du personnel de certains groupes régionaux et sous-régionaux pour qu'ils collaborent activement à WITS/TRAINS et en ce qui concerne la lutte contre les obstacles non tarifaires (2); séminaire sur le Système généralisé de préférences et autres arrangements commerciaux préférentiels (2); ateliers, séminaires et stages sur le processus d'adhésion à l'OMC (6); séminaires et ateliers sur les politiques relatives aux services et les cadres institutionnels et réglementaires (5); stages pour les décideurs et les négociateurs en matière de commerce sur les enjeux persistants et nouveaux du développement dans le système commercial international (12); séminaires et ateliers pour renforcer les capacités en matière de politique commerciale des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des pays en transition (4); séminaires, ateliers et concertations sur les mesures à prendre en matière de commerce, d'environnement et de développement durable (10); stages de formation établis à partir du matériel didactique sur le commerce et la parité (2); séminaires nationaux sur le renforcement de la capacité des pays en développement d'intégrer la problématique hommes-femmes dans l'élaboration et l'application de politiques commerciales (3); séminaire sous-régional sur les femmes et l'économie verte et d'autres modèles dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté (1);

- iii) Projets opérationnels : projets de mise en place ou de renforcement des capacités des pays en développement et des pays en transition d'élaborer et de mettre efficacement en œuvre des lois et politiques en matière de concurrence et de protection des consommateurs (4); projet international de collecte et de diffusion de données sur les obstacles non tarifaires dans le cadre de l'initiative Transparence du commerce (1); projets de renforcement des capacités dans les domaines des services, du commerce, de la croissance pour tous et du développement (3); projets de renforcement des capacités, en particulier dans les pays les moins avancés, en matière de négociations commerciales régionales et multilatérales (2); projet de renforcement des capacités destiné à aider les pays africains à participer de manière avantageuse au système du commerce international et à stimuler le commerce intra-africain (1); projet visant à aider les pays en développement et les pays en transition à adhérer à l'OMC (1); projets sur le Système généralisé de préférences et autres arrangements commerciaux préférentiels (2); projet tendant à aider les pays en développement à élaborer des politiques commerciales adaptées, orientées sur le développement (1); projet sur le règlement des différends et sur la diplomatie commerciale (1); projet sur le Système global de préférences commerciales entre pays en développement (1); projets sur le commerce, l'environnement et le développement, notamment sur BioTrade, les biocarburants, l'économie verte et d'autres modèles dans le contexte du développement durable et de l'élimination de la pauvreté, et sur le changement climatique (3); Forum des Nations Unies sur les normes de durabilité (1); projet sur le renforcement du secteur de la création dans les pays en développement (1).

12.68 La répartition des ressources pour la composante 1 du sous-programme 3 est indiquée dans le tableau 12.17.

Tableau 12.17 Ressources nécessaires : composante 1 du sous-programme 3

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	23 953,3	23 953,3	67	67
Autres objets de dépense	678,4	602,3	–	–
Total partiel	24 631,7	24 555,6	67	67
Ressources extrabudgétaires	3 530,0	3 040,0	1	1
Total	28 161,7	27 595,6	68	68

- 12.69 Le montant demandé (24 555 600 dollars), qui représente une diminution nette de 76 100 dollars, permettra : a) de financer 67 postes [1 D-2, 4 D-1, 10 P-5, 13 P-4, 14 P-3, 4 P-2 et 21 postes d'agent des services généraux (Autres classes)], pour un montant de 23 953 300 dollars; et b) de pourvoir aux autres objets de dépense (personnel temporaire (autre que pour les réunions), consultants, groupes d'experts, voyages et autres services contractuels), pour un montant de 602 300 dollars, ce qui permettra à la CNUCED d'exécuter ses activités au titre de cette composante du sous-programme.
- 12.70 La diminution nette s'explique essentiellement par l'élimination de dépenses non renouvelables au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) liée à la suppression de postes entreprise pendant l'exercice 2014-2015 et par la réduction des dépenses proposées au titre des voyages, comme indiqué respectivement aux paragraphes 12.17 et 12.20 du présent rapport. Elle est en partie contrebalancée par le transfert de ressources prévues pour le personnel temporaire (autre que pour les réunions) et les heures supplémentaires de la composante appui au programme, afin de disposer de personnel suffisant pendant les périodes de pointe.
- 12.71 Pendant l'exercice biennal 2016-2017, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 3 040 000 dollars permettront notamment de mener à bien les activités de coopération technique ci-après : a) renforcement des capacités des ressources réglementaires, institutionnelles et humaines des pays en développement et des pays en transition dans les domaines suivants : i) élaboration et application de politiques commerciales et participation efficace et cohérente aux négociations commerciales bilatérales, régionales (y compris Sud-Sud) et multilatérales; ii) élaboration et application de législations et de cadres nationaux et régionaux (y compris Sud-Sud) en matière de concurrence, et renforcement de la coopération internationale dans ce domaine pour lutter contre les pratiques anticoncurrentielles; et iii) formulation et réalisation d'objectifs complémentaires en matière de commerce, d'environnement et de développement durable et intégration des objectifs de développement durable dans les stratégies de développement à tous les niveaux; et b) amélioration et diffusion élargie des analyses commerciales et des outils, bases de données et logiciels d'analyse qui aident à prendre des décisions efficaces en matière de commerce et dans les domaines liés au commerce.

Sous-programme 3
Composante 2 : produits de base

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 6 039 100 dollars

- 12.72 La responsabilité opérationnelle de la composante 2 du sous-programme incombe au Groupe spécial sur les produits de base. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 3, composante 2, du programme 10 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

Tableau 12.18 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Mettre à profit les gains de développement et s'attaquer aux problèmes de commerce et de développement liés à l'économie des produits de base et à la dépendance à l'égard de ces produits

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Amélioration de la capacité des pays en développement tributaires de produits de base de s'attaquer aux problèmes de commerce et de développement liés à l'économie de ces produits et de mettre à profit les possibilités offertes par le commerce des produits de base et par le renforcement de la coopération internationale et régionale	i) Augmentation du nombre des pays en développement tributaires de produits de base qui adoptent des mesures et des outils recommandés par la CNUCED pour élaborer des politiques axées sur la diversification des recettes d'exportation	Objectif	16	13	17
		Estimation		14	16
		Résultats effectifs			10
	ii) Accroissement du volume des recherches consacrées à la production des produits de base dans les pays dont les économies sont tributaires de ces produits, en vue de diversifier leur production, notamment en augmentant la valeur ajoutée des produits	Objectif	16	13	12
		Estimation		14	12
		Résultats effectifs			12

Facteurs externes

- 12.73 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les ressources prévues au budget ordinaire et les ressources extrabudgétaires disponibles sont suffisantes pour financer les programmes de coopération technique ; b) l'on dispose d'informations et de données économiques et financières à jour et exactes au niveau des pays et des régions.

Produits

- 12.74 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :
- a) Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale :

- a. Services fonctionnels pour les réunions de la Deuxième Commission, selon que de besoin (2);
- b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport sur les tendances et perspectives mondiales concernant les produits de base (1);
- ii) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : quatorzième session de la Conférence, y compris les réunions préparatoires, selon que de besoin (10);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : documents pour la quatorzième session de la Conférence, y compris les réunions préparatoires, tels que déterminés par les États membres (1);
- iii) Conseil économique et social : services fonctionnels pour les réunions du Conseil et de ses organes subsidiaires, selon que de besoin (2);
- iv) Conseil du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions annuelles et réunions directives du Conseil (4);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports ad hoc sur les tendances et les perspectives concernant les produits de base (2);
- v) Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme : services fonctionnels pour les réunions du Groupe de travail (4);
- vi) Commission du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions annuelles de la Commission (2); sessions annuelles de la réunion pluriannuelle d'experts sur les produits de base et le développement (2);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : documents de base pour la réunion pluriannuelle d'experts, selon que de besoin (4);
- vii) Groupes spéciaux d'experts : Forum mondial sur les produits de base (2); Conférence et exposition sur le commerce et le financement du pétrole, du gaz et des ressources minérales en Afrique (2); réunion multipartite sur les produits de base et le développement (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : *Commodities and Development Report* (1);
 - ii) Publications isolées : développement et commerce des produits de base – études analytiques (4); fiches pratiques sur les produits de base (4); *State of Commodity Dependence* (1);
 - iii) Expositions, visites guidées, conférences : conférences sur des questions liées aux produits de base (4);
 - iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation sur les produits de base et le développement (4);
 - v) Communiqués et conférences de presse : contributions de fond aux communiqués de presse et points de presse sur les résultats des recherches consacrées aux produits de base (5);

- vi) Activités ou documentation techniques : portail InfoComm (informations sur les marchés de produits de base) et sous-sites connexes (Infoshare) (1); échange d'informations sur les ressources naturelles (1); portail d'information sur la labellisation du développement durable (1); examen du marché du minerai de fer (2); statistiques du minerai de fer (2); mise à jour des statistiques sur le minerai de fer (1); mise à jour des pages Web de la CNUCED concernant les programmes et activités menés au titre du sous-programme (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Services consultatifs : services consultatifs visant à aider, à leur demande, les pays en développement tributaires de produits de base, en particulier les petits producteurs (6);
 - ii) Stages, séminaires, ateliers : ateliers nationaux et régionaux visant à aider les pays en développement tributaires de produits de base à élaborer des stratégies et des politiques et à tirer parti des gains de développement, ainsi qu'à faire face aux enjeux et aux perspectives en matière de commerce et de développement liées aux marchés des produits de base (6);
 - iii) Projets opérationnels : projets nationaux, régionaux ou internationaux visant à aider les pays tributaires de produits de base à se doter du cadre institutionnel indispensable à la diversification de leur économie, à la création de valeur ajoutée et à une participation plus efficace aux filières mondiales d'approvisionnement en produits de base (2).

12.75 La répartition des ressources prévues pour la composante 2 du sous-programme 3 est indiquée dans le tableau 12.19.

Tableau 12.19 **Ressources nécessaires : sous-programme 3, composante 2**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	5 884,8	5 884,8	17	17
Autres objets de dépense	147,4	154,3	–	–
Total partiel	6 032,2	6 039,1	17	17
Ressources extrabudgétaires	69,0	60,0	–	–
Total	6 101,2	6 099,1	17	17

12.76 Des ressources d'un montant de 6 039 100 dollars, en augmentation nette de 6 900 dollars, serviront à : a) financer 17 postes [1 D-1, 2 P-5, 2 P-4, 6 P-3, 3 P-2 et 3 G(AC)], pour un montant de 5 884 800 dollars; et b) pourvoir aux autres objets de dépense prévus au titre des consultants, des groupes d'experts, des frais de voyage du personnel et d'autres services contractuels, pour un montant de 154 300 dollars, ce qui permettra de mener à bien le programme de travail de la CNUCED au titre de cette composante du sous-programme.

12.77 L'augmentation nette s'explique essentiellement par un transfert interne de ressources prévues pour le personnel temporaire (autre que pour les réunions) et les heures supplémentaires, en vue de disposer de personnel suffisant durant les périodes particulièrement chargées. Elle est en partie contrebalancée par la baisse proposée des dépenses au titre des voyages du personnel, comme indiqué au paragraphe 12.20 du présent rapport.

- 12.78 Pendant l'exercice biennal 2016-2017, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 60 000 dollars permettront notamment de financer les activités suivantes : a) aider efficacement les pays en développement à élaborer des stratégies et politiques permettant de faire face aux enjeux et perspectives de l'économie des produits de base; b) fournir des services consultatifs et organiser des ateliers et séminaires axés sur la formation et le renforcement des capacités; c) aider les pays en développement tributaires de produits de base, en particulier les petits producteurs, à élaborer des stratégies nationales en la matière, y compris par l'intégration des politiques de produits de base dans leurs stratégies nationales et régionales de développement; d) aider à renforcer la capacité d'offre et à devenir compétitif; e) renforcer les capacités humaines et institutionnelles; et f) promouvoir et améliorer la transparence et la responsabilité dans les secteurs public et privé.

**Sous-programme 4
Technologie et logistique**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 17 802 600 dollars

- 12.79 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de la technologie et de la logistique. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 4 du programme 10 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

Tableau 12.20 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Améliorer la science, la technique et l'innovation, notamment les technologies de l'information et des communications, pour un développement sans exclusive; favoriser une croissance et un développement qui profitent à tous grâce à des services de logistique commerciale et des systèmes de transport en transit efficaces, résilients et durables, et promouvoir les programmes de formation et de renforcement des capacités destinés aux institutions locales afin de renforcer le développement économique et la compétitivité des pays en développement et des pays en transition

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Mesure des résultats</i>			
		<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>	
a) Amélioration de l'efficacité et de la viabilité de la logistique commerciale des pays en développement et de certains pays en transition	i) Augmentation du nombre de mesures prises par les pays en développement et les pays en transition en vue d'améliorer la logistique commerciale, par exemple pour réduire les coûts du transport et des transactions, améliorer le fonctionnement de leurs systèmes de transit, renforcer l'efficacité et l'interconnexion des systèmes de transport, et mettre en place une législation protectrice, avec l'aide de la CNUCED	Objectif	22	21	22
		Estimation		22	22
		Résultats effectifs			22
	ii) Augmentation du nombre de mesures adoptées par les pays en développement et les pays en transition qui utilisent le Système douanier automatisé (SYDONIA) afin d'améliorer encore l'efficacité de la gestion de leur administration douanière, avec l'aide de la CNUCED	Objectif	22	22	22
		Estimation		22	22
		Résultats effectifs			22

Chapitre 12 Commerce et développement

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats		
			2016-2017	2014-2015	2012-2013
	iii) Augmentation du nombre de pays en développement et de pays en transition dont les résultats en matière de logistique commerciale se sont améliorés par rapport aux indicateurs de référence relatifs à l'efficacité de la logistique et des activités commerciales, avec l'aide de la CNUCED	Objectif	5	5	–
		Estimation		5	–
		Résultats effectifs			–
b) Adoption de politiques nationales et internationales dans les domaines de la science, de la technique, de l'innovation et des technologies de l'information et des communications par les pays en développement et les pays en transition, et sensibilisation accrue à ces questions	i) Augmentation du nombre de mesures prises par les pays en développement et les pays en transition en vue de mettre en œuvre des programmes destinés à renforcer la contribution au développement de la science, de la technique, de l'innovation et des technologies de l'information et des communications, avec l'aide de la CNUCED	Objectif	30	29	30
		Estimation		30	30
		Résultats effectifs			30
	ii) Augmentation du nombre d'activités de coopération menées par des instituts de recherche, des établissements d'enseignement supérieur, des entités publiques et privées et des organisations gouvernementales aux niveaux sous-régional, régional et international dans les domaines de la science, de la technique et des technologies de l'information et des communications, avec l'aide de la CNUCED	Objectif	22	22	22
		Estimation		22	22
		Résultats effectifs			22
c) Meilleure compréhension, à l'échelon national, des choix politiques et des meilleures pratiques en matière de science et de technique au service du développement, et de technologies de l'information et des communications au service du développement	Augmentation du nombre de pays bénéficiant de l'aide de la CNUCED pour le renforcement des capacités en matière de science et de technique au service du développement, et de technologies de l'information et des communications au service du développement	Objectif	10	10	–
		Estimation		10	–
		Résultats effectifs			–
d) Renforcement des capacités des pays en développement et des pays en transition dans les domaines du commerce, de l'investissement et des questions apparentées	Nombre de mesures prises par les pays en développement et les pays en transition en vue de renforcer les capacités des ressources humaines et des institutions locales dans les domaines du commerce et de l'investissement et des questions apparentées, grâce à l'aide de la CNUCED	Objectif	10	10	16
		Estimation		10	10
		Résultats effectifs			16

Facteurs externes

12.80 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) l'on dispose d'informations et de données économiques et financières à jour et exactes aux niveaux des pays et des régions; b) les ressources extrabudgétaires disponibles sont suffisantes pour financer les programmes de coopération technique; c) les réunions intergouvernementales sont marquées par une volonté politique constante de parvenir à un consensus sur les mesures à prendre pour atteindre l'objectif du programme; d) les États membres sont à même d'adopter les politiques nécessaires et de suivre les recommandations qui leur sont faites.

Produits

12.81 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :

- a) Service d'organismes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions de la Deuxième Commission, selon que de besoin (3);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport de suivi du Sommet mondial sur la société de l'information (2); rapport du Secrétaire général sur la science et la technique au service du développement (1);
 - ii) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions de la quatorzième session de la Conférence, y compris les réunions préparatoires, selon que de besoin (1);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : documents pour la quatorzième session de la Conférence, y compris les réunions préparatoires, tels que déterminés par les États membres;
 - iii) Conseil économique et social : services fonctionnels pour les réunions : suivi du Sommet mondial sur la société de l'information aux sessions annuelles du Conseil (2);
 - iv) Commission de la science et de la technique au service du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions annuelles de la Commission et réunions de ses deux groupes d'experts (4);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports présentés à la Commission à ses dix-neuvième et vingtième sessions (6); rapports présentés à ses deux groupes d'experts ou par ces derniers (6);
 - v) Conseil du commerce et du développement : services fonctionnels pour les sessions annuelles du Conseil (2);
 - vi) Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme : services fonctionnels pour les réunions du Groupe de travail (4);
 - vii) Commission du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions annuelles de la Commission (2); réunion d'experts pluriannuelle sur les transports, la logistique commerciale et la facilitation du commerce (2);

- b. Documentation destinée aux organes délibérants : documents de référence pour la réunion d'experts pluriannuelle sur les transports, la logistique commerciale et la facilitation du commerce, et rapports rendant compte de ses séances de travail (2);
- viii) Commission de l'investissement, des entreprises et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions annuelles de la Commission (2); réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat pour le renforcement des capacités productives et un développement durable (2);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : documents de référence pour les réunions d'experts pluriannuelles sur les questions liées à la science, la technologie et l'innovation, y compris les TIC, et rapports rendant compte de leurs séances de travail (2);
- ix) Groupes spéciaux d'experts : réunions du groupe d'experts sur les transports et la facilitation du commerce (2); sur le rôle de la technique (notamment des TIC), et de l'innovation au service du développement (4); du groupe consultatif sur le renforcement des capacités et la stratégie de développement des compétences à l'intention des pays en développement (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Publications en série : *Étude sur les transports maritimes* (2), *Rapport sur l'économie de l'information* (1), *Rapport sur la technologie et l'innovation* (1);
 - ii) Publications isolées : études sur les transports et la facilitation du commerce (4); études sur les politiques relatives à la science, la technique et l'innovation (3); études sur les politiques relatives aux TIC (2); études sur la science, la technique et l'innovation, en particulier le transfert de technologie, au service du développement (4);
 - iii) Expositions, visites guidées et conférences : conférences sur des sujets relatifs à la science, à la technologie et à l'innovation, y compris les TIC; conférences sur des questions relatives aux travaux menés dans le cadre du sous-programme (4);
 - iv) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : brochures, prospectus et pochettes d'information sur différentes activités du sous-programme (examen des politiques mises en œuvre dans le domaine de la science, de la technique et de l'innovation, TIC et commerce électronique au service du développement, Commission de la science et de la technique au service du développement et logistique commerciale) (14); bulletin d'information sur les transports et la facilitation du commerce (8); bulletin SYDONIA (4);
 - v) Communiqués et conférences de presse : lancement du *Rapport sur l'économie de l'information* (1); lancement du *Rapport sur la technologie et l'innovation* (1); lancement de *l'Étude sur les transports maritimes* (2); points de presse, interviews et conférences de presse concernant les produits du sous-programme (21);
 - vi) Activités ou documentation techniques : supports destinés au renforcement des capacités en matière de politiques relatives à la science, la technologie et à l'innovation au service du développement (1); supports destinés au renforcement des capacités en matière de politiques d'innovation et de politiques industrielles en vue de promouvoir la production locale (1); rapports sur les TIC et la réforme du droit (3); manuel révisé sur la production de statistiques se rapportant à l'économie de l'information (1); site Web destiné à recueillir des informations sur les moyens en matière de TIC (2); site Web de

- la Commission de la science et de la technique au service du développement (1); base de données d'informations sur l'économie (1); site Web (1) et rapport mondial de SYDONIA (1); mise à jour des pages du site Web de la CNUCED relatives aux programmes et activités menées dans le cadre du sous-programme (2); renforcement des capacités par la mise en valeur des ressources humaines (1); matériel de formation pour le programme TrainForTrade (2); plateforme d'apprentissage à distance (2);
- vii) Séminaires à l'intention des utilisateurs extérieurs : préparation et coordination de cours de formation sur les principaux enjeux économiques internationaux à l'intention des pays en transition, de l'Asie occidentale, de l'Afrique, de l'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que de l'Asie, et contribution à ces cours (5); formations courtes destinées aux délégations se trouvant à Genève (12);
- viii) Ressources audiovisuelles : clefs USB pour les cours de formation sur les principaux enjeux économiques internationaux (5), vidéos pédagogiques sur la mise en valeur des ressources humaines (2), CD-ROM du programme TrainForTrade (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs fournis dans les domaines suivants : politiques relatives à la science, la technologie et l'innovation; aspects politiques et pratiques de l'utilisation des TIC aux fins du développement (2); évaluation des moyens en matière de TIC (1); politiques des transports et instruments, normes et règlements internationaux relatifs à la facilitation du commerce international, aux transports et à la sécurité des transports (6); exécution des activités de formation et de renforcement des capacités dans le cadre du programme TrainForTrade (6);
- ii) Stages, séminaires et ateliers : cours de formation sur l'élaboration de politiques d'innovation et de politiques industrielles propres à promouvoir la production locale (4); ateliers régionaux organisés en vue de diffuser les politiques préconisées par la série des *Rapports sur la technologie et l'innovation* (1); aspects économiques, techniques, juridiques et réglementaires de l'utilisation des TIC aux fins du développement; évaluation des moyens en matière de TIC (4); ateliers de formation sur les politiques relatives à la science, à la technologie et à l'innovation (2); renforcement des capacités en matière de facilitation du commerce et de transport, y compris le transport multimodal, la logistique, les cadres juridiques, la conteneurisation et ses incidences internationales, le transport durable et les financements (20); séminaires et ateliers dans le cadre du programme TrainForTrade sur des questions concernant le commerce international, les services d'appui au commerce, le tourisme, les investissements et la gestion portuaire, y compris des ateliers sur le téléenseignement et la formation de formateurs (17);
- iii) Projets opérationnels : projets nationaux, régionaux et interrégionaux dans les secteurs des transports et des services connexes, de la facilitation du commerce et de la logistique, y compris le système SYDONIA (50); renforcement des capacités en matière de TIC aux fins du développement; examen des politiques nationales en matière de science, de technologie et d'innovation (4); programmes de formation et de renforcement des capacités relevant de TrainForTrade (7).

12.82 La répartition des ressources pour le sous-programme 4 est indiquée dans le tableau 12.21.

Tableau 12.21 **Ressources nécessaires : sous-programme 4**

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actualisation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	17 363,1	17 363,1	50	50
Autres objets de dépense	425,0	439,5	–	–
Total partiel	17 788,1	17 802,6	50	50
Ressources extrabudgétaires	36 314,5	34 614,5	3	2
Total	54 102,6	52 417,1	53	52

- 12.83 Les ressources d'un montant de 17 802 600 dollars, en augmentation nette de 14 500 dollars, serviront à : a) financer 50 postes [1 D-2, 3 D-1, 5 P-5, 9 P-4, 10 P-3, 8 P-2 et 14 G(AC)], pour un montant de 17 363 100 dollars; et b) pourvoir à d'autres objets de dépense prévus au titre des consultants, des groupes d'experts, des frais de voyage du personnel et d'autres services contractuels, pour un montant de 439 500 dollars, ce qui permettra de mener à bien le programme de travail au titre du sous-programme.
- 12.84 L'augmentation nette s'explique essentiellement par un transfert interne de ressources prévues pour le personnel temporaire (autre que pour les réunions) et les heures supplémentaires de la composante Appui au programme, en vue de disposer de personnel suffisant durant les périodes particulièrement chargées. Elle est en partie contrebalancée par la baisse proposée des dépenses au titre des voyages du personnel, comme indiqué au paragraphe 12.20 du présent rapport.
- 12.85 Pendant l'exercice biennal 2016-2017, le montant prévu au titre des ressources extrabudgétaires, soit 34 614 500 dollars, contribuera notamment à financer les activités de coopération technique suivantes : a) automatisation du traitement et de la gestion des données douanières (SYDONIA); b) services consultatifs et cours de formation ayant trait aux aspects politiques et pratiques des TIC au service du développement et à l'évaluation de l'économie de l'information, y compris dans le cadre du Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement; c) services consultatifs, formation et projets opérationnels ayant trait à l'examen des politiques mises en place dans les domaines de la science, de la technique et de l'innovation; d) appui aux activités de formation et de renforcement des capacités dans le domaine de la mise en valeur des ressources humaines, y compris la formation de formateurs et d'enseignants, et appui technique aux projets nationaux et régionaux; e) aide à la modernisation de la législation sur les transports et au renforcement des capacités nationales en matière de services d'appui au commerce, tels que les transports et la gestion portuaire, afin de les rendre plus efficaces.

Sous-programme 5 **Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux**

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 10 078 400 dollars

- 12.86 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de l'Afrique, des pays les moins avancés et des programmes spéciaux. Le sous-programme sera exécuté conformément à

la stratégie décrite au sous-programme 5 du programme 10 du plan-programme biennal pour la période 2016-2017.

Tableau 12.22 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Promouvoir l'élaboration de politiques nationales et de mesures de soutien international propres à renforcer les capacités de production, et donc de développement économique et de réduction de la pauvreté en Afrique, dans les pays les moins avancés et dans d'autres groupes de pays se trouvant dans une situation particulière (pays en développement sans littoral, petits États insulaires en développement et autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables) et à favoriser leur intégration progressive à l'économie mondiale

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>		<i>Mesure des résultats</i>		
			<i>2016-2017</i>	<i>2014-2015</i>	<i>2012-2013</i>
a) Meilleure connaissance des politiques visant à promouvoir le développement économique de l'Afrique, et approfondissement du dialogue sur la question	Nombre d'États membres faisant état de l'utilité des recherches et des analyses effectuées par la CNUCED pour l'élaboration de leurs politiques	Objectif	12	–	–
		Estimation		10	–
		Résultats effectifs			9
b) Meilleure connaissance des politiques visant à surmonter les problèmes de développement que connaissent les pays les moins avancés dans l'économie mondiale, y compris les pays sur le point de quitter la liste des pays les moins avancés, et approfondissement du dialogue sur la question	Nombre d'États membres faisant état de l'utilité des recherches et des analyses effectuées par la CNUCED pour l'élaboration de leurs politiques	Objectif	11	–	–
		Estimation		9	–
		Résultats effectifs			9
c) Renforcement de l'intégration des politiques et des priorités commerciales dans les plans de développement nationaux des pays les moins avancés	Nombre de pays parmi les moins avancés qui intègrent davantage les politiques et les priorités commerciales dans leurs plans de développement nationaux et appliquent les grilles d'activités du Cadre intégré renforcé	Objectif	14	13	13
		Estimation		13	12
		Résultats effectifs			11
d) Renforcement de la capacité des pays en développement sans littoral, des petits États insulaires en développement et des autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables d'assurer leur transformation économique et de devenir plus résilients	Nombre de pays en développement sans littoral, de petits États insulaires en développement et des autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables qui bénéficient des analyses, conseils et autres formes d'aide de la CNUCED pour accomplir des progrès structurels	Objectif	5	4	–
		Estimation		4	4
		Résultats effectifs			4

Facteurs externes

12.87 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées si les conditions suivantes sont réunies : a) les données et informations statistiques nécessaires sont disponibles et la coopération avec les organisations concernées est renforcée; b) les pays visés par le sous-programme et leurs partenaires de développement exécutent efficacement leurs engagements et les objectifs prévus dans les textes issus des conférences et réunions au sommet des Nations Unies; c) les ressources financières et humaines nécessaires sont disponibles, y compris au moyen des ressources extrabudgétaires; d) les États membres et les

partenaires de développement sont à même d'adopter les politiques nécessaires et de suivre les recommandations qui leur sont faites; e) le Cadre intégré renforcé est prolongé et financé au-delà de 2015, la première phase s'achevant en décembre 2015 et la mise en œuvre du projet le 31 décembre 2017.

Produits

12.88 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances de l'Assemblée générale, en fonction des besoins (1);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : contributions au rapport du Secrétaire général sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des conclusions de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés concernant des questions qui relèvent du mandat et de la compétence de la CNUCED (2); contributions au rapport du Secrétaire général sur le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : rapport complet sur les progrès de la mise en œuvre et l'appui international (2); contribution au rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre des résultats de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral (1); contributions au rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (2);
 - ii) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : séances de la quatorzième session de la Conférence, y compris les réunions préparatoires, selon que de besoin (1);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : documents pour la quatorzième session de la Conférence, notamment pour les réunions préparatoires, en fonction des demandes des États membres (1);
 - iii) Conseil économique et social :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions du Conseil et de ses organes subsidiaires, selon les besoins (2); réunions du Comité des politiques de développement, selon les besoins (1);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : contribution à la documentation destinée au Conseil, selon les besoins (1);
 - iv) Conseil du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions ordinaires annuelles et réunions directives du Conseil du commerce et du développement (12);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapport intermédiaire sur les activités menées à l'échelle de la CNUCED en faveur des pays les moins avancés (2); contribution au troisième rapport d'activité sur la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 (1); rapport du secrétariat de la CNUCED sur les questions sectorielles et thématiques qui concernent les pays les moins avancés et les pays en

développement sans littoral (1); rapport intermédiaire sur la mise en œuvre du Cadre intégré renforcé (2); rapport sur les activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique (2);

- v) Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme : services fonctionnels pour les réunions du Groupe de travail (4);
 - vi) Groupes spéciaux d'experts : réunions sur des questions en relation avec le thème du *Rapport annuel sur les pays les moins avancés* (2); réunions sur le développement économique en Afrique (2); réunion d'experts chargés de l'examen sectoriel de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 (2); réunion d'experts sur les progrès structurels et les perspectives de sortie de la catégorie des pays les moins avancés (1); réunion d'experts sur la contribution du tourisme à la diversification économique et à la réduction de la pauvreté (1);
 - vii) Assistance aux représentants et aux rapporteurs : contribution aux plans d'action du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, en fonction des besoins; contributions aux rapports de base établis à l'intention des réunions d'experts consacrées aux questions relatives au commerce et au développement qui présentent un intérêt pour l'Afrique, les pays les moins avancés et les programmes spéciaux, en fonction des besoins;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
- i) Publications en série : *Rapport sur les pays les moins avancés* (2); *Rapport sur les pays les moins avancés – Aperçu* (2); *Rapport sur le développement économique en Afrique* (2);
 - ii) Publications isolées : perspectives, possibilités et difficultés de mise en œuvre des conclusions de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (1); état d'avancement de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 : évaluation à mi-parcours (1); enseignements tirés de l'enregistrement des indications géographiques (1); intégration régionale en Afrique (1); rapport d'activité concernant les pays les moins avancés (1);
 - iii) Brochures, fiches d'information, notes d'orientation, pochettes de documentation : notes d'orientation concernant le *Rapport sur le développement économique en Afrique* (2); notes d'orientation concernant le *Rapport sur les pays les moins avancés* (6); série de politique générale sur la pauvreté et le commerce (6); enseignements tirés de la rédaction des règles d'origine (1);
 - iv) Activités ou documentation techniques : manuels sur les lois et réglementations commerciales destinées à promouvoir les débouchés commerciaux des produits en provenance des pays les moins avancés (2); rédaction d'accords de libre-échange en Afrique (1); apports conceptuels, méthodologiques et statistiques au travail du Comité des politiques de développement (1);
 - v) Conférences : organisation de conférences et d'exposés sur les questions relatives aux politiques de développement des pays les moins avancés et de l'Afrique destinés à divers publics, notamment aux représentants de la société civile et aux milieux universitaires, et sur la mondialisation, les stratégies de développement et la cohérence des politiques, notamment en liaison avec des stages de formation de la CNUCED et autres activités de renforcement des capacités (10);

- vi) Communiqués et conférences de presse : communiqués et conférences de presse et entretiens relatifs aux travaux sur l'Afrique, les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et autres petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables, en fonction des besoins (14);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Services consultatifs : services consultatifs aux fins du contrôle et de l'évaluation des programmes de coopération technique dans le contexte du Cadre intégré renforcé, y compris la contribution à l'élaboration d'études diagnostiques sur l'intégration du commerce par pays et l'exécution de programmes d'assistance technique liée au commerce sur la base de matrices d'action pour un diagnostic en matière commerciale permettant d'analyser l'impact des politiques de mondialisation et de libéralisation – y compris les réponses aux réformes d'orientation et adéquation des mesures prises au niveau international – sur le développement économique et social des pays les moins avancés (8); services consultatifs sur la mise en œuvre des conclusions de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés et assistance pour la prise en compte des conclusions de la Conférence dans les politiques et stratégies nationales (6); fourniture d'une aide et de services consultatifs dans le domaine des négociations commerciales multilatérales et régionales et du renforcement des capacités dans les pays les moins avancés, notamment dans les petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables, en fonction des besoins; fourniture de services consultatifs aux pays qui sortent de la liste des pays les moins avancés, en particulier pour l'élaboration de stratégies de transition sans heurt (services fournis aux pays concernés avant, pendant et après la période de grâce de trois ans précédant le retrait de la liste) (4); services consultatifs sur les politiques générales destinées à renforcer la capacité de production des pays en développement, et en particulier les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, et à améliorer leur compétitivité dans l'économie mondiale, en fonction des besoins (4); assistance aux pays en développement visés par le sous-programme pour les aider à prendre en compte la question des liens entre commerce et développement dans leurs plans nationaux de développement et dans leurs stratégies de réduction de la pauvreté, en fonction des besoins (4); services à l'appui des coordonnateurs nationaux responsables du processus du Cadre intégré renforcé portant sur l'élaboration de politiques commerciales, notamment la libéralisation des échanges commerciaux et la mise en place de projets d'assistance technique liée au commerce, en fonction des besoins (2);
 - ii) Stages, séminaires et ateliers : ateliers organisés dans certains des pays les moins avancés pour faciliter la mise en œuvre des activités relevant du Cadre intégré renforcé et de l'initiative Aide pour le commerce (4); ateliers sur l'accès aux marchés et les législations commerciales visant à promouvoir les débouchés commerciaux des produits traditionnels en provenance des pays les moins avancés (2); ateliers destinés à faire connaître les conclusions des éditions du *Rapport sur les pays les moins avancés* (2); cours de formation organisés à l'intention des dirigeants des pays les moins avancés à partir de plusieurs éditions du *Rapport sur les pays les moins avancés* (2);

12.89 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 5 est indiquée dans le tableau 12.23.

Tableau 12.23 Ressources nécessaires : sous-programme 5

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actualisation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	9 525,4	9 525,4	25	25
Autres objets de dépense	574,4	553,0	–	–
Total partiel	10 099,8	10 078,4	25	25
Ressources extrabudgétaires	1 800,0	1 700,0	–	–
Total	11 899,8	11 778,4	25	25

- 12.90 Le montant prévu de 10 078 400 dollars, qui représente une diminution nette de 21 400 dollars, permettra : a) de financer 25 postes [1 D-2, 2 D-1, 4 P-5, 8 P-4, 2 P-3, 1 P-2 et 7 G(AC)], pour un montant de 9 525 400 dollars; b) de pourvoir aux autres objets de dépense, à savoir le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les consultants, les experts et les voyages, pour un montant de 553 000 dollars, afin de mener à bien le programme de travail de la CNUCED au titre de ce sous-programme.
- 12.91 La diminution nette tient essentiellement à la réduction proposée des dépenses au titre des voyages indiquée au paragraphe 12.20 du présent rapport.
- 12.92 Pendant l'exercice biennal 2016-2017, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 1 700 000 dollars permettront notamment de financer les activités de coopération technique suivantes : a) concevoir des supports de formation et organiser des ateliers de formation en vue de contribuer à renforcer les capacités nationales des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral ou de transit, des petits États insulaires en développement et autres petits pays structurellement fragiles et économiquement vulnérables de prendre l'initiative des stratégies nationales de développement; b) organiser des séminaires et des ateliers dans certains des pays les moins avancés pour faciliter la mise en œuvre des activités relevant du Cadre intégré renforcé et de l'initiative Aide pour le commerce; c) appuyer le renforcement de la coopération en matière de transport en transit entre pays sans littoral et pays de transit.

D. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 26 185 500 dollars

- 12.93 Des services d'appui au programme sont fournis aux organes directeurs, aux unités responsables de la direction exécutive et de l'administration et à celles chargées des activités de fond prévues dans les sous-programmes, pour les aider à exécuter les produits prévus. Ces services sont assurés par trois entités, à savoir le Service de la gestion des ressources, le Service d'appui intergouvernemental et le Service de coopération technique.
- 12.94 Le Service de la gestion des ressources donne des conseils aux hauts responsables et fournit des services d'appui dans les domaines des ressources humaines, de la planification des programmes, du budget et des finances et de la gestion des activités de coopération technique financées tant par les ressources du budget ordinaire que par les ressources extrabudgétaires. Il fournit également l'appui et les services informatiques voulus dans les domaines de l'appui aux infrastructures, de la

mise au point de systèmes, du partage des connaissances, de la gestion des documents et des sites Web et de l'appui aux services, conformément aux normes en vigueur à l'Organisation des Nations Unies et dans le secteur.

- 12.95 Le Service d'appui intergouvernemental est chargé de la préparation, de l'administration et du service des sessions de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, qui ont lieu tous les quatre ans, et de celles du Conseil du commerce et du développement et de ses organes subsidiaires (commissions, réunions d'experts et Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme), ainsi que des conférences des Nations Unies organisées sous l'égide de la CNUCED. Il se tient en rapport avec les groupes régionaux et leur fournit un appui, et il est également chargé du suivi de l'application des décisions des organes intergouvernementaux à l'échelon institutionnel, de l'établissement du calendrier des réunions, de l'édition de la documentation et de l'établissement de rapports, de l'appui en matière de protocole et de l'élaboration d'accords avec les pays qui accueillent les conférences.
- 12.96 Le Service de coopération technique fournit au secrétariat des orientations générales et appuie la coordination des activités de coopération technique, notamment en examinant les projets proposés, en s'occupant des activités de collecte de fonds et en se tenant en rapport avec les bénéficiaires, les donateurs et les organisations qui participent aux activités d'assistance technique touchant les échanges commerciaux.

Produits

- 12.97 Les produits de l'exercice biennal 2016-2017 seront les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale : documentation destinée aux organes délibérants : rapports sur les travaux d'autres réunions intergouvernementales, en fonction des besoins (4); rapports sur les travaux des sessions ordinaires annuelles, réunions directives et sessions extraordinaires du Conseil du commerce et du développement (10);
 - ii) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement : services fonctionnels pour les réunions : séances de la quatorzième session de la Conférence, y compris les réunions préparatoires, selon les besoins (20);
 - iii) Conseil du commerce et du développement :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : sessions ordinaires annuelles et réunions directives du Conseil (6);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : rapports du Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme (6); rapports sur les travaux des sessions annuelles des commissions de la CNUCED (6);
 - iv) Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme :
 - a. Services fonctionnels pour les réunions : réunions du Groupe de travail (36);
 - b. Documentation destinée aux organes délibérants : documents de séance et autres documents, en fonction des besoins (6); rapports sur l'examen des activités de coopération technique (2);
 - v) Commission du commerce et du développement : documentation destinée aux organes délibérants : rapports des réunions d'experts (8);

- vi) Commission de l'investissement, des entreprises et du développement : documentation destinée aux organes délibérants : rapports des réunions d'experts, notamment celles du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et des politiques de la concurrence et du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication (8);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Expositions, visites guidées, conférences : réunions d'information à l'intention des diplomates nouvellement affectés à Genève et chargés des activités relevant de la CNUCED (4); activités de vulgarisation (réunions d'information pour les délégations et d'autres groupes, séminaires et conférences publiques) sur les activités de la CNUCED et ses rapports avec d'autres organisations, et séminaires et conférences sur des questions liées à la coopération technique (8);
 - ii) Brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation : brochure sur les programmes de coopération technique de la CNUCED (1);
 - iii) Activités techniques : site Web de la CNUCED et pages consacrées aux sujets suivants : réunions et activités, documents et publications, documents destinés aux médias et documents d'information, coopération technique (y compris le portail consacré à la coopération technique) (2);
 - iv) Documentation destinée aux réunions interinstitutions : documents et contributions destinés aux réunions interinstitutions consacrées à la coordination des programmes, aux activités opérationnelles, à l'évaluation et aux questions de gestion, et participation à ces réunions (4);
- c) Coopération technique (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) : projets opérationnels : appui général à la conception et à la gestion des activités de coopération technique de la CNUCED (1); conception et gestion des activités de coopération technique interinstitutions dans le cadre de la coordination et de la direction par la CNUCED du Groupe interinstitutions des Nations Unies sur le commerce et les capacités productives (1);
- d) Services de conférence, administration et contrôle (budget ordinaire et ressources extrabudgétaires) :
 - i) Services de conférence : conception et exploitation d'installations de visioconférence (1); liaison avec l'Office des Nations Unies à Genève au sujet des services de conférence et des questions de documentation, et avec le Siège au sujet des services de conférence, du calendrier des réunions, de la documentation et de la présentation de rapports à l'Assemblée générale (2); services techniques aux sessions annuelles des commissions de la CNUCED et aux réunions de leurs groupes d'experts (160); services techniques aux consultations du Secrétaire général de la CNUCED et du Président du Conseil du commerce et du développement avec les États membres (20); services techniques aux conférences internationales sur les produits de base (10); services techniques aux réunions de la Commission de la science et de la technique au service du développement (organe subsidiaire du Conseil économique et social) (20); services techniques à des séminaires et groupes d'études et à des réunions spéciales (30); services techniques aux sessions annuelles et aux réunions directives du Conseil du commerce et du développement (80); services techniques aux sessions du Groupe de travail sur le cadre stratégique et le budget-programme (48); services techniques à la quatorzième session de la CNUCED et à ses réunions préparatoires (1);

- ii) Gestion des ressources humaines : appui à la mise en œuvre des politiques et pratiques de gestion des ressources humaines, des résolutions de l'Assemblée générale et des directives du Bureau de la gestion des ressources humaines en ce qui concerne les nouvelles orientations et l'adaptation des politiques et pratiques existantes; assistance concernant les relations entre le personnel et l'administration, notamment les échanges avec les organes représentant le personnel, la sécurité et le bien-être du personnel; gestion de la performance, formation et perfectionnement du personnel; recrutement, affectation et promotion du personnel et gestion administrative des consultants, des vacataires et des stagiaires; gestion des aptitudes; diffusion aussi large que possible des avis de vacance de poste, notamment sur les sites Web de la CNUCED et de l'Office des Nations Unies à Genève et sur d'autres supports;
- iii) Planification des programmes, budget et comptabilité : gestion des crédits alloués, contrôle du tableau d'effectifs, certification et établissement de rapports sur l'utilisation des ressources approuvées, et élaboration des rapports sur l'exécution du budget et des rapports statistiques sur les postes vacants; contrôle financier et certification de tous les comptes de la CNUCED; établissement de rapports financiers à l'intention des donateurs; gestion des fonds extrabudgétaires en vertu d'une délégation de pouvoir; tenue de diverses statistiques aux fins de l'établissement de rapports; suivi et vérification de la mise en œuvre du programme et coordination de l'établissement des rapports concernant l'exécution des programmes; planification du programme et coordination de l'élaboration du plan-programme biennal; examen, tenue et rectification des comptes; traitement des opérations financières;
- iv) Services centraux d'appui :
 - a. Appui à l'édition électronique aux fins de l'établissement des documents à publier sur CD-ROM ou sur d'autres types de supports électroniques, et aide à la mise en page pour toutes les activités de publication;
 - b. Gestion des installations : comptabilisation et contrôle des biens et gestion et cession du matériel utilisé pour les projets;
 - c. Services d'appui informatique : installation du matériel, services de redéploiement et de réparation, tenue des inventaires et contrôle de l'utilisation des ressources, service d'assistance technique aux utilisateurs pour les logiciels fonctionnant sur ordinateur individuel ou sur ordinateur central; contrôle intégré de l'ensemble des systèmes informatisés utilisés par la CNUCED, y compris des mesures visant à assurer leur compatibilité et leur conformité avec les technologies utilisées à l'extérieur, et planification et mise au point de nouveaux systèmes; maintenance et amélioration de l'infrastructure du réseau local, des liaisons internes et avec l'extérieur ainsi que du courrier électronique et des systèmes de communication; appui opérationnel pour les principales applications et mise au point de nouvelles applications en fonction des besoins; administration et contrôle de la qualité du site Web de la CNUCED, coordination de son contenu et coordination technique avec le Centre international de calcul;
 - d. Services d'achat : achats de faible montant; appui aux achats réalisés par l'intermédiaire des bureaux de pays du PNUD au titre de projets opérationnels;
 - e. Voyages : établissement de prévisions de dépenses concernant les voyages, traitement des demandes d'autorisation de voyage et établissement de fichiers pour le paiement des indemnités de subsistance journalières pour les voyages du personnel, des consultants, des experts et des participants aux réunions;

- v) Services de traduction et d'édition : édition de la documentation de la CNUCED et gestion des procédures d'envoi des documents.

12.98 La répartition des ressources prévues pour l'appui au programme est indiquée dans le tableau 12.24.

Tableau 12.24 Ressources nécessaires : appui au programme

Catégorie	Ressources (milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2014-2015	2016-2017 (avant actuali- sation des coûts)	2014-2015	2016-2017
Budget ordinaire				
Postes	19 423,7	18 893,9	61	61
Autres objets de dépense	7 590,4	7 291,6	–	–
Total partiel	27 014,1	26 185,5	61	61
Ressources extrabudgétaires	10 789,9	12 431,8	14	13
Total	37 804,0	38 617,3	75	74

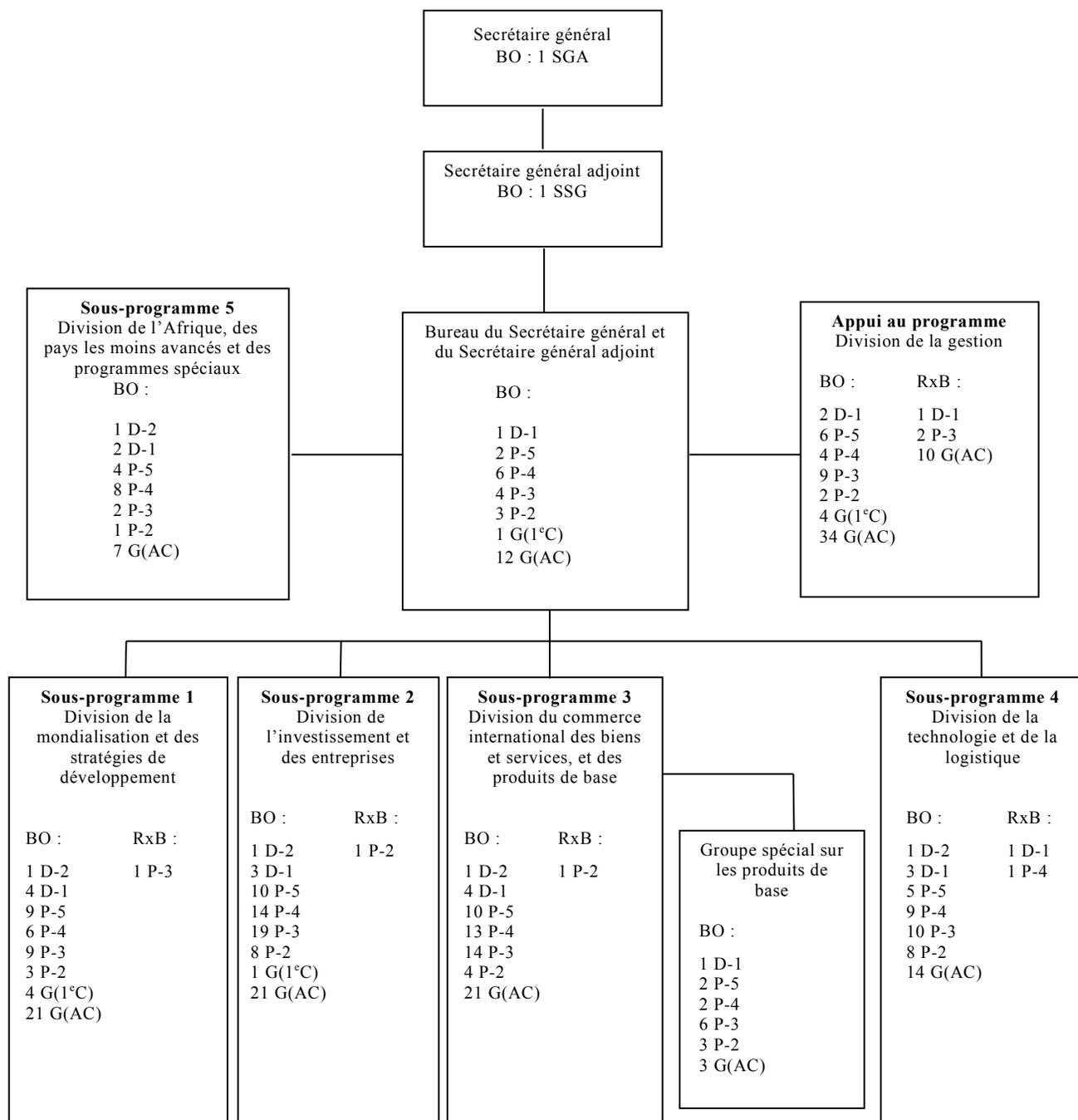
12.99 Le montant prévu de 26 185 500 dollars, qui représente une diminution nette de 828 600 dollars, permettra : a) de financer partiellement 61 postes [2 D-1, 6 P-5, 4 P-4, 9 P-3, 2 P-2, 4 G(1°C) et 34 G(AC)], pour un montant de 18 893 900 dollars; b) de pourvoir aux autres objets de dépense, à savoir le personnel temporaire (autre que pour les réunions), les consultants, les voyages, les services contractuels et l'appui informatique, les frais généraux de fonctionnement et les dépenses d'acquisition et de remplacement du matériel de bureautique, pour un montant de 7 291 600 dollars.

12.100 La diminution nette s'explique essentiellement par le gel du recrutement à des postes permanents (529 800 dollars), conformément à la résolution 69/264 de l'Assemblée générale, et par la baisse proposée des dépenses relatives aux voyages, comme indiqué aux paragraphes 12.20 et 12.21 du présent rapport. En outre, il est proposé de transférer directement les ressources prévues pour le personnel temporaire (autre que pour les réunions) et les heures supplémentaires aux sous-programmes où elles sont utilisées de manière à responsabiliser davantage les directeurs de division et à faire en sorte que les besoins en personnel soient satisfaits durant les périodes de forte charge de travail, et de transférer les ressources prévues pour le renforcement des services liés aux applications informatiques au sous-programme 1 du programme de travail. La baisse est en partie contrebalancée par l'accroissement des dépenses prévues au titre des services contractuels d'appui informatique, qui permettront d'améliorer la stabilité, la fiabilité et la performance et de renforcer la continuité des opérations des systèmes de la CNUCED.

12.101 Pendant l'exercice biennal 2016-2017, des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 12 431 800 dollars permettront de financer des services d'appui aux activités extrabudgétaires relevant du programme de travail ainsi que des services pour la quatorzième session de la Conférence, qui se tiendra à Lima en 2016.

Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2016-2017



Annexe II

Produits de l'exercice 2014-2015 non reconduits en 2016-2017

*A/68/6 (Sect. 12),
paragraphe*

<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Sous-programme 1. Mondialisation, interdépendance et développement		
12.44 a) iv) b. Rapport spécial sur l'évolution de la coopération Sud-Sud, selon les besoins	1	Rationalisé : combiné avec les « rapports spéciaux sur l'évolution et les perspectives de l'économie mondiale du point de vue du développement »
Total partiel	1	
Sous-programme 2. Investissements et entreprises		
12.51 b) i) World Investment Prospects Survey	2	Rationalisé : intégré dans le « Investment Policy Monitor »
Total partiel	2	
Sous-programme 3. Commerce international, composante 1, Commerce international des biens et des services		
12.58 b) iv) Compte rendu d'activité de la Division du commerce international des biens et services, et des produits de base	2	Rationalisé : fusionné avec le « rapport annuel de la CNUCED »
Total partiel	2	
Sous-programme 4. Technologie et logistique		
12.72 b) iv) Rapport d'activité annuel de la Division de la technologie et de la logistique	2	Rationalisé : fusionné avec le « rapport annuel de la CNUCED »
Total partiel	2	
Sous-programme 5. Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux		
12.79 a) i) a. Séances de la Deuxième Commission	6	Rationalisé : combiné avec les « séances de l'Assemblée générale, en fonction des besoins »
Total partiel	6	
Total	13	